

TEMPERATURE  
DECEMBRE  
Fêtes religieuses

20 - S. Thomas  
Becket  
Nuageux

30 - S. Sabin  
Neige

31 - S. Sylvestre  
Incertain



CHENIER

# L'AVENIR DU NORD

HEBDOMADAIRE DÉVOUÉ AUX INTÉRÊTS DE SAINT-JÉRÔME ET DU DISTRICT

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1956

1897-1956



LABELLE

TEMPERATURE

JANVIER

Fêtes religieuses

1 - Circonscription  
de N.S.J.C.  
Beau

2 - Le T. S. Nom  
de Jésus  
Froid

3 - S. Geneviève  
Rafales

4 - S. Grégoire  
Froid

Vol. 59 - No 1 - Saint-Jérôme, 29 décembre 1955

LEO CADIEUX, directeur

Le numéro : 5 sous

## LES FAITS SAILLANTS DE 1955 A ST-JEROME

### LES VOEUX DE M. GEORGES LAPALME NOTRE DEVOIR EST D'AJOUTER A L'HERITAGE DE NOS ENFANTS

Parmi nos traditions, il n'en est pas une plus touchante que celle de la bénédiction paternelle. Sans doute, le modernisme — ou ce qu'on appelle le modernisme — comme si tout changement devait inévitablement amener un progrès — à quelque peu entamé la vie canadienne-française telle que nos ancêtres la voulaient et dont ils se firent les gardiens.

Un peuple, toutefois, ne saurait vivre uniquement de traditions. S'il en était ainsi, aucune famille n'ajouterait à l'héritage de ses enfants et l'idée même d'évolution, de progrès, disparaîtrait dans un immobilisme pernicieux. Notre devoir, à nous pères de famille, est de s'assurer que nos fils seront plus instruits, plus riches et meilleurs que nous. C'est à ce prix que le Canada français grandira et qu'il pourra accomplir la mission que la Providence lui a donnée. Sans renoncer à notre passé, nous devons travailler pour demain et regarder l'avenir. C'est d'ailleurs cette même pensée qu'un éducateur canadien-français exprimait un jour en disant : "qu'avant d'être les fils de nos pères, nous devons être les pères de nos fils".

Il fut un temps où le petit peuple canadien-français ne pouvait avoir qu'un seul mot d'ordre : survivre. Ceci étant maintenant assuré, nous devons nous tourner vers des tâches plus profitables. Notre principale préoccupation doit être de travailler sans relâche à forger les armes d'une émancipation économique qui n'est dirigée contre personne puisqu'elle a pour objet le bien du peuple. Dois-je préciser qu'un instant de réflexion suffit à démontrer que l'expansion économique du Canada français reste conditionnée à l'importance des moyens dont nous aurons équipé nos fils ? Leur éducation, leur instruction, restent la clé de notre progrès et de notre avancement.

En terminant, je voudrais vous rappeler — comme à Noël — que le monde traverse une ère de paix, même s'il est exact que le conflit des doctrines et des idées ne nous permet pas encore de désarmer. Cette paix, comme vous tous, je souhaite ardemment qu'elle devienne moins précaire et qu'un jour elle soit partout fondée sur la justice et la liberté.

A tous : SANTE, BONHEUR ET PROSPERITE !

Georges LAPALME.



### L'ELECTION DE ST-JEAN

Lors de la récente élection fédérale tenue dans le comté de St-Jean, les quatre candidats libéraux qui se réclamaient du premier ministre Saint-Laurent, ont obtenu 84 pour cent du vote enregistré, tandis que les votes donnés au seul candidat de M. Drew représentent à peine 10 pour cent.

Par ailleurs, le candidat qui se proclamait franc libéral et qui reprochait au candidat libéral officiel d'avoir trahi de trop près les chefs de l'Union Nationale, a recueilli plus de neuf mille votes. Un tel résultat est significatif et démontre bien que les libéraux de St-Jean — comme d'ailleurs les libéraux de tous les autres comtés — feront prochainement — se sont prononcés contre toute collaboration avec l'Union Nationale.

### CROIS OU MEURS

Dans un récent article publié dans LE DEVOIR, M. Pierre Laporte a caractérisé, dans les termes suivants, le régime de dictature de l'Union Nationale. "C'est l'administration de la province à la discrétion du Conseil exécutif. Depuis quelques années on a inscrit dans nos statuts des douzaines de lois qui permettent au gouvernement de refuser ou d'accorder, selon son humeur ou son bon plaisir, des octrois, des subventions, d'aider ou de ne pas aider les citoyens ou les corps publics de la province. De plus en plus, — et légalement s'il vous plaît, — c'est le gouvernement de l'Union nationale (Suite à la page 4)



13 JANVIER : Les prévisions du budget dépassent le million. Le taux de la taxe foncière a été fixé à \$2.10. Celui de la taxe scolaire à \$1.60.

20 JANVIER : Les pertes par le feu excèdent le demi million en 1954. Mme Jules Perron meurt à la suite d'un incendie à Côte Dalhousie. M. Bruno Aubin a été réélu par acclamation maire de St-Antoine. Mgr Adrien Moreau, investi prêtre de mestique. Plusieurs laïcs furent décorés pour services éminents rendus à l'Eglise.

27 JANVIER : Le Festival des Raquetteurs remporte un brillant succès. 300 visiteurs de 18 clubs différents y prirent part. M. Jacques Gagny tué dans un accident de la route près de St-Janvier. Léopold Valée, 15 ans tué par un camion alors qu'il glissait sur la route.

3 FEVRIER : L'Industrielle M. J.G. Lemieux nommé gérant de district de la compagnie. M. Gérard Gagnon, assistant gérant et M. Fernand Lauzon, agent pour la même compagnie.

10 FEVRIER : Installation du Chapitre de chanoines par Son Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique. M. Gaston Gibeault décédé à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme. La Fédération des Oeuvres de Charité présente un budget légèrement déficitaire.

17 FEVRIER : Campagne de souscription de la Croix-Rouge. On étudie la possibilité de refaire le rôle d'évaluation et de le porter à environ 80% de la valeur réelle. Décès de Mme B. Proulx, mère de M. Jos. Proulx, de Proulx Business College. Epidémie de vols par effraction à St-Jérôme.

24 FEVRIER : Assemblée annuelle de la Caisse Populaire. Le total de l'actif at-

teint maintenant 3 millions et demi. L'arrestation de 3 jeunes gens met fin à l'épidémie de vols qui affligent notre ville. Le jeune sébè de M. Jean Barrette est mort près qu'il eut été frappé par de la neige qui tombait d'une couverture.

MARS : La Cité adopte le règlement de \$117,000, pour défrayer le coût de construction de National Heatings 'products. Mlle Huguette Alain élu-souronnée reine de St-Jérôme. 3,000 numéros de Devoir sont distribués dans St-Jérôme.

10 MARS : Son Honneur le Maire Camille de Martigny démissionne pour rai-

son de santé. L'école du Cordon est détruite par le feu. Mgr Alexis Léveillé est élevé à la prélature domestique.

17 MARS : La Croix-Rouge dépasse son objectif par plus de \$2,000. Le Conseil accepte la démission du Maire de Martigny. La Provincial Transport demande une augmentation de tarifs. Une jeune femme meurt dans un incendie à St-Sauveur.

24 MARS : Ouverture de la campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité sous la présidence de M. Falconio Labelle. M. J. Georges Dunnigan est réélu par acclamation président de la Cham-

bre de Commerce Senior. M. Joseph Bastien obtient un contrat de \$137,920 pour la construction d'une aile à l'école Dubois sur l'avenue du Palais. Cécile Paré, l'experte faussaire, condamnée à deux ans de pénitencier.

31 MARS : Seul candidat sur les rangs, le Dr Alfred Chénier est élu maire de St-Jérôme. M. Falconio Labelle est élu président du Club Rotary et M. W.H. Sanderson vice-président. Depuis une semaine, il est tombé vingt cinq pouces de neige sur la région.

7 avril : A cause de la température in-

(Suite à la page 4)

### AUX LECTEURS DE L'AVENIR

Dans notre ville, les différentes parties de notre région, et ailleurs où l'Avenir du Nord retrouve ses amis, dimanche prochain tous se réuniront pour célébrer la venue de la nouvelle année et se la souhaiter heureuse et prospère. C'est le moment pour chacun, devant l'anxiété de l'inconnu à venir, de s'arrêter et de jeter un regard en arrière.

Comme ce numéro est le dernier de l'année 1955, nous en profitons pour remercier nos lecteurs de leur fidélité et de l'intérêt qu'ils apportent à nos écrits. Nous réalisons qu'à cause des restrictions financières qui nous étaient imposées par l'établissement d'un journal d'aubaines nous n'avons pu maintenir la quantité de notre matière à lire. Nous avons essayé d'y remédier par la qualité.

Avec l'année nouvelle nous souhaitons que les difficultés s'aplanissent et que les mois à venir soient heureux et prospères pour tous. Ce sont les souhaits d'usage que les directeurs et l'administration de l'Avenir du Nord formulent pour ses lecteurs et amis.

A cause des vacances annuelles de nos employés, L'Avenir du Nord ne paraîtra pas la semaine prochaine, soit le 5 janvier.

### Considérations sur la vie canadienne Un premier ministre sèmeur de civisme

(par Eugène L'HEUREUX)

En quelques jours, il y a trois semaines, M. le premier ministre St-Laurent a prononcé deux discours, qui ont impressionné le public.

Les deux avaient pour objet le développement économique du Canada.

C'est là un sujet beaucoup trop oublié, dans notre province parce que plusieurs éléments patriotards et politiciers, abusant d'une influence imméritée, ne parlent à notre peuple que d'autonomie, de drapeaux, d'hymne national et d'autres sujets principalement symboliques et sentimentaux, excellents en soi, mais qui ne sont pas toute la vie d'un peuple et qui, surtout, lorsqu'on les traite en vue d'énerver ou de distraire une population, lui causent plus de mal que de bien.

Quand la politique entreprend d'exploiter à son profit les causes les plus nobles et de compromettre par le fait même des hommes et même des institutions portant la responsabilité de prévenir la déchéance morale de la vie publique, il ne faut pas s'étonner de voir une partie de la population se désintéresser des activités productives pour se livrer abusivement à la seule industrie qui passionne véritablement certains politiciers : le jeu de l'industrie électorale, telle que nous l'avons actuellement dans la province de Québec, avec ses techniques abominablement renouvelées.

Dans son discours de Montréal, au Canadian Club, comme dans celui de Québec, à la Chambre de Commerce, M. St-Laurent a parlé des immenses progrès économiques réalisés par notre pays depuis 1900. Il a décrit les trois étapes de ce progrès phénoménal.

Eh ! bien, savez-vous à qui M. St-Laurent a donné le principal crédit de ce développement phénoménal ? — A lui-même ? — Pas du tout. — A son gouvernement ? — Pas davantage.

C'est au peuple canadien qu'il a voulu attribuer tout ce mérite. Ces deux discours ne contiennent aucune allusion ni à son propre parti, ni au parti conservateur ni même au clan qui s'efforce d'entraîner tout ce progrès, en multipliant, depuis plusieurs années, les occasions de chicane entre Ottawa et Québec.

Comme ce langage digne et constructif nous repose des élocutions proferées à jet continu par certains autres chefs, que l'habitude de la politicièrie empêche de s'élever à la sobre éloquence des véritables chefs d'Etat !

La première chose que nous demandons aux chefs d'Etat, c'est qu'ils s'abstiennent de transformer en mauvais citoyens, par des politiques et des discours corrompeurs, les citoyens souvent bons, mais faibles, d'une démocratie où l'éducation civique n'est pas suffisamment en honneur.

M. St-Laurent, Dieu merci, plane au-dessus de tout reproche sur ce point, puisque chacun de ses discours, sans ostentation, est une leçon d'éducation civique appliquée, c'est-à-dire incomparablement efficace.

Quand on fera l'histoire de sa brillante et féconde carrière (Suite à la page 4)

### Fédération des Oeuvres de Charité de Saint-Jérôme

Monsieur Jean-Charles Marchand  
Président de la campagne 1956

L'exécutif de la Fédération des oeuvres de charité se réunissait la semaine dernière sous la présidence de monsieur Falconio Labelle. A cette réunion assistaient les représentants des oeuvres-membres.

L'Assemblée a étudié les demandes des oeuvres, dont la Société St-Vincent de Paul de St-Lucien, l'hospice de Saint-Jérôme et le Service du Nursing qui ont demandé et obtenu une nouvelle tranche de leur budget. Le Service du Nursing a présenté un rapport qui sera complété et rendu public avant longtemps.

On a par la suite étudié le problème de la coordination des efforts dans le domaine de la charité privée : ce qui est un des buts de la Fédération. Afin d'en arriver à un meilleur résultat, il a été proposé et adopté de tenir une réunion conjointe des diverses conférences de Saint-Vincent de Paul de la Cité. Cette réunion permettra d'établir un esprit commun entre les membres et favorisera une unification des efforts en même temps qu'une standardisation dans les réalisations.

### Secrétariat et Publicité

La formation du secrétariat de la Fédération se révèle de plus en plus fructueux. Le travail de secrétariat de la Fédération est à date, au surplus le fichier des souscripteurs éventuels pour la prochaine campagne est pratiquement terminé. L'organisation du fichier a été préparée sous la direction de l'exécutif de la fédération sur une base plus systématique, qui permettra d'éviter tous les doublonnements dans les cartes de sollicitation : ce qui sera une amélioration appréciée du public.

Un sous-comité de publicité a été fermé sous la présidence de monsieur le notaire Georges Léonard et dont le but sera d'orienter le travail de publicité de la Fé-

### SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA Section française

### Pour une renaissance du gros bon sens en 1956

L'année 1955 s'en va avec son bagage de souffrances, de mécontentements, d'ennuis et de déceptions. On attend toujours la paix qui ne vient pas et qui se débat pantelante dans les bras de la guerre froide. L'humanité tout entière désire la paix. Il est vrai qu'elle était promise aux hommes de bonne volonté !

Si l'on scrutait les reins et les coeurs, trouverait-on une multitude d'hommes de bonne volonté ? La question est posée, mais qui donc pourrait la résoudre dans un sens favorable ?

L'année 1955 meurt dans une atmosphère d'inquiétude. Un vent belliqueux de haine souffle et abat sans cesse le château de cartes qui a pour base la liberté et la justice. Le rêve de domination universelle anime encore un groupe qui commande à des millions d'hommes et qui, sans la découverte des engins atomiques, serait déjà le maître de l'Europe et tenterait d'envahir les Etats-Unis et le Canada. L'optimisme des sages n'incite pas à voir la situation en rose, à moins que décidément une sorte de daltonisme paralyse notre vision et nous empêche de voir la teinte sombre des événements qui se passent dans le monde.

Certes, il y a l'espérance chère à Péguy, la haute et bienfaisante vertu qui nous permet heureusement de croire que la lumière ensoleillera les jours de la nouvelle année. Et il faut espérer que l'année nouvelle nous apportera une brassée de jours meilleurs, à l'encontre de la paix retrouvée.

Actuellement, nous vivons constamment sous la menace d'une guerre qui pourrait être la dernière de toutes les guerres qui ont ensanglanté l'histoire et seuls les croyants quels qu'ils soient peuvent espérer que le Tout-Puissant ne permettra pas l'éclosion d'un cataclysme qui annihilerait avec des millions de vies humaines, tout ce que les humanistes, les artistes et les savants ont accumulé de beauté et de grandeur dans l'univers, depuis des siècles.

A l'encontre de toutes les raisons qu'elle aurait de verser dans un pessimisme qui n'apporterait aucune solution au problème angoissant de l'heure, la Société Royale du Canada se dresse et elle ne laisse pas d'espérer que les hommes de tous les pays sauront enfin mettre un terme à toutes les haines qui les divisent, à toutes les dissensions qui peuvent, un de ces jours, allumer une conflagration universelle, qui bouleverserait tous les continents et qui détruirait la civilisation chrétienne.

Il paraît inconcevable que les hommes en soient rendus insensés au point de risquer le sort de l'humanité dans une joute effroyable et qui aboutirait peut-être à la fin du monde.

La Section française de la Société Royale du Canada souhaite donc de tout coeur que l'année 1956 amène une ère nouvelle où l'amour remplacera les haines, où les discordes feront place à des ententes raisonnables, où les rêves de domination universelle reculeront devant les dangers d'une destruction incalculable.

Que 1956 nous apporte des jours au cours desquels la liberté, la justice, la charité, sous l'égide des hommes de bonne volonté, re fleuriront dans les jardins de l'humanité.

(Suite à la page 4)

### Bénédition des fiancés

Dimanche, le 8 janvier, à St-Jérôme. — Bénédition des fiancés par Son Exc. Mgr Emilien Frenette.

Beaucoup de jeunes se fiancent aux Fêtes. Tous ces jeunes qui se marieront au cours de 1956, Mgr l'Evêque les invite à se grouper autour de lui le 8 janvier au matin pour une messe qu'il célébrera à leur intention à Saint-Jérôme, dans la chapelle du Pensionnat des Saints-Anges.

Après cette messe qui commencera à 9 heures, il bénira lui-même les fiancés, prendra le déjeuner avec eux, et leur adressera la parole. A chacun il remettra un cadeau souvenir.

Futurs mariés de 1956, vous qui vous fiancez aux Fêtes ou qui venez de le faire, ne manquez pas cette chance d'attirer les bénédictions du Ciel sur votre futur foyer et de recevoir les conseils et les directives de votre Evêque.

Cette cérémonie marquera aussi l'ouverture des Cours de Préparation au Mariage et de la Semaine des Fiancés.

Service de Préparation au  
Mariage  
Diocèse de Saint-Jérôme

de faire un nouveau succès de la prochaine campagne. Saint-Jérôme doit continuer à tracer le chemin dans le domaine de la Charité. Sainte-Thérèse et Lachute ont fait des campagnes qui ont remporté de très vifs succès. La charité privée demeure une des belles vertus de nos milieux et il est à espérer que cette grande vertu, qui établit les liens les plus solides entre les citoyens d'un même milieu, continue de grandir.

(Communiqué). auparavant".



"L'expérience canadienne de rapide croissance économique peut se continuer en 1956 sur une base solide si nous, Canadiens, exerçons notre sens commun de notre initiative", a déclaré aujourd'hui le Président J.G. Crean, de la Chambre de Commerce Canadienne, dans un message de fin d'année.

Il a donné l'avertissement que "En ces temps prospères, nous sommes enclins à nous estimer satisfaits, et nous fermons les yeux sur les menaces, intérieures ou extérieures, à notre liberté". Il a poursuivi ainsi : "C'est dans une atmosphère de liberté dans laquelle il y a un minimum de contrôle que l'entreprise individuelle est la plus florissante, et par conséquent, nous devons continuellement tendre nos efforts vers ce but. Les hommes d'affaires ont eux aussi une responsabilité à assumer, celle de voir à ce que leurs opérations tendent à une croissance solide".

Conservier un climat favorable à une expansion économique ultérieure a donné de lourdes responsabilités au mouvement ouvrier, au monde des affaires, et au gouvernement, a-t-il dit. Mais, si ces différents secteurs de notre économie travaillent ensemble en pleine coopération, alors 1956 promet d'être une année où les Canadiens produiront davantage, gagneront davantage, dépenseront davantage, épargneront davantage, et investiront plus que jamais auparavant".

**L'AVENIR DU NORD**  
 JOURNAL HEBDOMADAIRE FONDE EN 1897  
 PUBLIE A SAINT-JEROME, Cte Terrebonne  
 295, St-Georges - C.P. 160 - Tél. 4350

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa.

**DIRECTION :**  
 Président : M. J.-Marc Vermette, n.p., directeur politique  
 Vice-président : Arthur Gohier, Saint-Jérôme.  
 Trésorier : Roland Bock, industriel, Montréal.  
 Secrétaire : M. Gérard Vermette, notaire, St-Jovier.

**ADMINISTRATION ET REDACTION :**  
 Directeur : Léo Cadieux.  
 Rédaction : Marcel Léonard.  
 Publicité : Georges Dunnigan.  
 Comptabilité : Gérard Cyr.  
 Chronique sportive : Gaston Laporte.

L'AVENIR DU NORD est publié par L'AVENIR DU NORD S.A. et imprimé aux ateliers de l'Imprimerie St-Jovier S.A., 361, Ave. PARLÉ, St-Jérôme, Qué.

La politique provinciale

Le "Northern Miner" prend à partie le Ministre des Mines du Québec

QUEBEC, (DNC). — Dans son numéro du 8 décembre, le "Northern Miner", porte-parole autorisé des intérêts miniers au Canada, prend vigoureusement à partie le ministre des Mines du Québec, Thon W. M. Cottingham et, par ricochet, et au gouvernement de Québec de vouloir concurrencer l'industrie minière privée sur son propre terrain, celui de la prospection, du piquetage et de l'exploitation minière.

Sous le titre : "Le ministère des Mines du Québec usurpe la place du prospecteur", le "Northern Miner" écrit en éditorial : "Une équipe de géologues du gouvernement de Québec a soustrait au piquetage un groupe de 'claims' en vue de couvrir une découverte de minerai de plomb à quelque 65 milles au nord-est de Sept-Îles, terminus méridional du chemin de fer qui conduit aux gisements de minerai de fer de l'Ungava. Cette inquiétante petite nouvelle était insérée à la fin d'un communiqué du gouvernement rendant public que l'annonce de la découverte.

couverte de minerai et a procédé au piquetage du terrain. Ce n'est pas là le genre d'acte auquel on s'attend de la part d'un gouvernement qui veut encourager l'entreprise privée. Il importe de se souvenir avant tout que c'est l'entreprise privée qui a découvert les mines et développé l'industrie minière en ce pays.

"Les équipes de géologues à l'emploi du gouvernement doivent indiquer les endroits et les régions les plus favorables à la prospection. Ils dirigent le prospecteur et le mineur et l'aident à tirer le meilleur parti possible de ses efforts. Normalement, ils n'entrent pas en concurrence avec l'individu et ne cherchent pas à lui damer le pion sur son propre terrain."

"Selon la description qu'en donne le gouvernement lui-même, précise le "Northern Miner", la découverte faite près de Sept-Îles ne ressemble en rien au Pérou. C'est probablement un endroit où il faudra dépenser quelque argent et, si les premiers résultats sont en-

couragés, un lieu qui justifiera ensuite des frais d'aménagement dus considérables. Mais le contribuable québécois maintient-il un ministère des Mines pour qu'il dépense ses deniers dans des aventures aussi risquées, alors que beaucoup de détenteurs de capitaux sont prêts à assumer un tel risque pour eux-mêmes?"

Et le grand journal minier ajoute, entre autres choses, en manière de conclusion : "Nous préférons voir le ministère des Mines du Québec tel qu'il était avant que l'hon. Cottingham accédât à ce poste..."

Nous avons là un autre exemple frappant de la contradiction et de l'incohérence de la politique de l'Union nationale dans le domaine minier. Quand il s'agit de découvertes extrêmement importantes et profitables comme le minerai de fer, par exemple, l'Union nationale est prête à tout céder à vil prix aux étrangers. Mais quand on se trouve en face de découvertes sans valeur, le gouvernement est prêt à couper "l'herbe sous le pied" au prospecteur privé et à se substituer au petit capitaliste intéressé à l'exploitation de nos richesses naturelles. Tout cela, bien entendu, aux frais du contribuable...

La politique provinciale

Comment le magazine "Time" voit M. Duplessis et son improbable Régie du Papier-Journal

Québec, (DNC). — "Une faveur pour des amis", c'est ainsi que le grand magazine américain "Time" qualifie le "vojet de loi vide de tout contenu" que M. Duplessis a brandi sous le nez des fabricants de papier-journal lors d'une des dernières séances de l'Assemblée législative avant le congé des Fêtes.

Dans le dernier numéro de son édition canadienne, le "Time" n'y a pas par quatre chemins au sujet de cette éventuelle et improbable "régie du papier-journal". Sur un ton mordant, sarcastique, mais qui n'exprime après tout que la stricte vérité, le grand hebdomadaire new-yorkais déclare notamment : "Le politicien Duplessis, qui projette des élections pour l'année prochaine, a demandé aux fabricants de papier-journal de ne pas exiger de ses amis, les éditeurs de quotidiens québécois, les augmentations récentes. Quand son appel ne suscita pas d'écho, il fit semblant de présenter à la Législature un bill sur le contrôle de l'industrie et menaça de l'insérer dans la législation au début de l'année prochaine à moins que les dirigeants de l'industrie "ne s'aperçoivent à temps de leur erreur". "S'ils agissent ainsi, dit Duplessis, la loi ne sera plus nécessaire."

Et le "Time" poursuit : "Assaut" que Duplessis ait fini de parler, le chef libéral, Georges La-

palme demanda un exemplaire de la loi projetée. Le premier ministre lui répondit tout simplement qu'aucun exemplaire n'était disponible, parce que la loi elle-même n'était pas rédigée. Ce qui revient à dire que M. Duplessis avait tellement confiance que les fabricants de papier céderaient à sa menace qu'il n'avait même pas pris la peine de rédiger la loi.

Se fondant sur le précédent de 1952, le rédacteur du "Time" conclut que les industries papeterières du Québec courraient tout probablement l'échine, désireuses qu'elles soient d'éviter l'ingérence du gouvernement dans leurs affaires.

Ces jours derniers, toutefois, quelques-unes d'entre elles ont montré qu'elles ne s'en laisseraient pas facilement imposer par ce qu'on pourrait appeler un "véritable chantage officiel". Sans se soucier de la dernière bravade du premier ministre, elles ont augmenté leurs prix, comme d'autres industries concurrentes l'avaient fait quelques semaines auparavant.

Il importe de noter que pour la plupart d'entre elles, la vente du papier-journal dans la province de Québec n'absorbe qu'une infime partie de leur production, et il en est de même pour plusieurs d'entre elles, dont la production est exportée, soit en dehors de la province, soit aux États-Unis ou ailleurs. Les augmentations de prix qu'elles ont déclinées, avant tout pour parer aux exigences de projets d'expansion absolument nécessaires, et aussi pour rendre les perspectives d'investissement plus attrayantes dans l'industrie, ne sont donc pas dirigées contre les éditeurs de journaux de la province de Québec, comme M. Duplessis le laisse fausement entendre.

"Relations" SOMMAIRE Janvier 1956

EDITORIAUX  
 "L'esprit de Genève" (suite). — Où veut-on en venir à la C.B.C.? — La commission royale et la télévision.

ARTICLES  
 BONNE ET HEUREUSE ANNEE! Luigi d'Apollonia  
 LA FILLE-MERE ET SON ENFANT Albert Plante  
 EDUCATION COMMUNISTE EN ALLEMAGNE ORIENTALE Joseph Sonntag  
 L'ELITE DOIT ETRE SOCIALE Jean Genest  
 PROPOS SUR "LE BARRAGE" Georges-Henri d'Anteuil

COMMENTAIRES  
 Vers l'unité chrétienne. — Deux

billets pour 23 cents. — Canada-U.R.S.S.

AU FIL DU MOIS  
 Nicolet. — Le problème du textile. — Pour comprendre et respecter l'amour. — Le syndicalisme en Allemagne. — Succès dans le social.

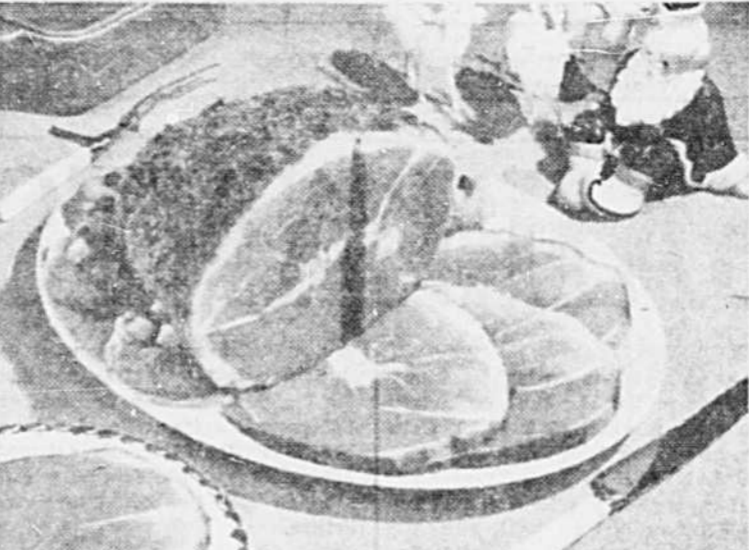
ARTICLES  
 "L'EMONDE BILINGUE" Alexandre Dugré  
 HORIZON INTERNATIONAL Joseph-H. Ledit

LIVRES  
 Catholicisme et Protestantisme. — La Bible en images. — Essais sur le fait religieux. — Du protestantisme à l'Eglise. — Les Pourchassés de la grâce. — Maria-Gabriella. — Réformateurs. — Morale, Education, Sociologie. — Morale fondamentale. — Le Drame des filles-mères. — Quand tombe le fruit. — Les Enfants de la discorde. — Mère sans nom. — L'Education au foyer. — L'Education physique dans l'humanisme intégral. — Le Paysan et la Machine. — Biographies, Monographies. — Pie X et la France. — Mon Père, Louis Fleche. — Par ce signe tu vivras. — Histoire de Roberval.

CORRESPONDANCE  
 Problèmes de l'industrie du vêtement.  
 "RELATIONS", 8100 boulevard St-Laurent, Montréal-11 — VE-2941.  
 Abonnement : \$3.00 par année. — Le numéro : \$0.25.

PROPOS FEMININS

JAMBON DES FETES



La tradition ancienne de servir un jambon tendre et juteux pour les fêtes vaut la peine d'être conservée. Quelle vedette du dîner de fête pourrait être plus tentante qu'un beau jambon rôti, taillé et revêtu d'un glaçage doré et luisant, qui promet une nourriture délicate et abondante.

La cuisinière en chef du dîner de fête, cette année, aimera choisir le jambon qui lui conviendra le mieux et lui laissera plus de temps pour se joindre aux réjouissances "en dehors de la cuisine". Elle aura un choix très varié, car on trouve des jambons de différentes grosseurs, soit à cuire avant de manger, soit entièrement cuits.

Les jambons entièrement cuits peuvent être coupés en tranches et servis "tels quels", juste assez chauffés pour avoir un glaçage tenant, ou bien réchauffés. On peut même acheter une variété de jambon entièrement cuit déjà caramélisé et garni de tranches d'ananas et de cerises. Ce jambon est très vite prêt et meilleur lorsque coupé en tranches et servi aussitôt sorti de l'emballage. Les jambons à cuire avant de manger demandent une cuisson au four avant d'être servis, par conséquent, pour être sûre d'obtenir un jambon cuit au four juste à point, il faut suivre le tableau de cuisson donné sur le papier qui enveloppe le jambon.

Un jambon bien chaud, taillé, glacé et garni est spécialement excellent pour le grand dîner de Noël. Un morceau de patates douces, duvetées et dorées, recouvert de gros morceaux d'ananas juteux et d'ananas entiers et coupés en deux fait une garniture décorative et bonne à manger, autour de votre jambon cuit au four.

Voici des tableaux de cuisson de jambon avec instructions faciles pour le glaçage.

Pour faire rôti le jambon, placez-le, le côté gras sur le dessus, sur une grille, dans une rôtissoire sans couvercle et peu profonde. N'ajoutez pas d'eau. Ne couvrez pas. Piquez un thermomètre à viande à l'intérieur du jambon. Faites cuire à four doux (325° F.) suivant le tableau de cuisson ci-dessous. (Remarque : Faites pas revenir les côtes.)

Jambon - A Cuire Avant (morceau de)	Poids	Durée approx. de cuisson	Temp. interne fin
de Manger	6 liv.	3 1/2 hres	160° F.
avec jarret	8 liv.	3 3/4 hres	160° F.
	10 liv.	3 3/4 hres	160° F.
	12 liv.	4 hres	160° F.
	15 liv.	4 1/2 hres	160° F.

JAMBON SANS JARRET	Poids	Durée approx. de cuisson	Temp. interne fin
morceau de 4 livres		1 1/2 hres	130° F.
morceau de 6 livres		2 1/4 hres	130° F.
morceau de 8 livres		3 hres	130° F.
6 à 8 livres		2 à 2 1/4 hres	130° F.
8 à 10 livres		2 1/4 à 2 3/4 hres	130° F.
10 à 12 livres		2 3/4 à 3 hres	130° F.

Bonnes Nouvelles pour les Ménagères Anne Marshall

FAITES UNE PLACE POUR LES RESTES DANS LES MENUS



Préparez un dîner au poulet ou à la dinde en prévoyant le repas du lendemain. Des mets faits de "restes accommodés" vous valent parfois des compliments très flatteurs.

N'en dites rien. Laissez votre famille ou vos amis croire que ces délicieux mets-casserole fait pour utiliser les restes de la volaille, fut l'inspiration du moment. Vous devez être la seule à savoir que la soupe crème de poulet condensée, les pois congelés ou en boîtes et un sac de pommes chips, si pratiques sur l'étagère, font partie de votre stratégie.

Naturellement, il est toujours sage d'avoir des provisions. Car si l'appétit est meilleur que d'habitude ou que des invités imprévus arrivent, il ne restera peut-être pas de poulet après ce "premier repas". Dans ce cas, vous pouvez toujours régaler la famille avec un mets-casserole le lendemain, en employant du poulet ou de la dinde en boîtes. Ou peut-être aimerez-vous sortir cette recette un jour affairé ou des visiteurs s'attarderont. Cela peut servir dans de nombreuses occasions.

Naturellement, il est toujours sage d'avoir des provisions. Car si l'appétit est meilleur que d'habitude ou que des invités imprévus arrivent, il ne restera peut-être pas de poulet après ce "premier repas". Dans ce cas, vous pouvez toujours régaler la famille avec un mets-casserole le lendemain, en employant du poulet ou de la dinde en boîtes. Ou peut-être aimerez-vous sortir cette recette un jour affairé ou des visiteurs s'attarderont. Cela peut servir dans de nombreuses occasions.

**CASSEROLE DE POULET "PREVU"**

1 boîte (1 1/4 tasse) de soupe crème à poulet condensée (ou soupe au chou ou aux champignons)  
 1/2 tasse de lait  
 1 tasse de poulet ou de dinde, cuit et coupé en cubes  
 1 1/4 tasse de pommes chips écrasées  
 1 tasse de pois vert non salés, cuits égoutés

Versez la soupe dans un petit plat casserole; ajoutez le lait et mélangez; fondez. Ajoutez le poulet, 1 tasse de pommes chips et les pois, à la soupe remuez bien. Saupoudrez le dessus de ce qui reste de pommes chips. Faites cuire 20 minutes à four modéré (350° F.) 4 portions.

**Manières de varier le mets-casserole fait avec les restes:**

Au lieu d'une soupe crème de poulet, employez une soupe crème de céleri ou de champignons.  
 Au lieu de poulet, employez de la dinde ou du saumon (avec ces derniers, employez une soupe au céleri).  
 Au lieu de pommes chips, employez des crackers au beurre, des flocons de céréales ou des chips de blé d'Inde.  
 Au lieu de pois verts, employez des haricots verts, des fèves de Lima ou du blé d'Inde.  
 Au lieu d'un plat-casserole, faites cuire le mélange au four dans des plats individuels.

12 à 14 livres 3 à 3 1/4 hres 130° F.

Pour glacer le jambon, retirez-le du four une demi-heure avant le temps indiqué sur le tableau de cuisson; retirez la graisse fondue. Enlevez la crotte du jarret. Taillez le jambon et recouvrez-le de cassonade. Remettez le jambon au four pour compléter la cuisson. Piquez le jambon de clous de girofle avant de servir.

\* Ces tableaux ont été mis au point en employant du Jambon Premium Swift.

ELLE EST DOUCE!

O'Keefe's EXTRA OLD STOCK ale

Du houblon sans graines

Fait la différence

ELLE EST DOUCE!

O'Keefe's Brassée avec DU HOUBLON SANS GRAINES

ELLE EST DOUCE!

Actualité LITTÉRAIRE et ARTISTIQUE

Pour les fêtes, de beaux films pour les grands et les petits

MIRACLE A MILAN, un des plus sensationnels films du cinéma italien, qui a obtenu le Grand Prix du Festival de Cannes ainsi que le Grand Prix de la Critique Internationale, sera présenté à l'écran de CBFT dimanche 1er janvier, à 10 heures du soir.

Ce film de Vittorio de Sica, joué par la grande actrice Emma Gramatica, dans le rôle de Lolotta, est tiré du roman Toto il Buono, (Toto le Bon), de Cesare Zavattini, paru en 1943.

Comme le dit Vittorio de Sica : "Le film est une fable qu'on raconte aux petits et aux grandes personnes. Les truquages eux-mêmes — la vieille Lolotta qui arrive du ciel, la nappe de gaz respoussée par le souffle des mendicants de la zone, la descente en filigrane des arges qui poursuivent Lolotta, le coucher du soleil — sont tous des "trucs" enfantins. Le film est très simple, je le répète, simple et ingénu, simple comme la bonté des humbles et l'ingéniosité des enfants. Les "effets spéciaux" sont un hommage à Méliès, le premier artisan de tous les jeux qu'on peut imaginer pour la joie de nous les grands et de nous les petits."

Ce film constitue une charmante, et parfois féroce, comédie satirique, où la féerie s'incorpore merveilleusement pour soutenir le thème social développé par l'action. Il y a des scènes très belles et très émouvantes; il y a aussi des gags d'une drôlerie et d'une originalité rares.

Un autre film sera présenté à l'écran de CBFT, le 1er janvier, à 3 heures de l'après-midi: JENNY LIND, LE ROSSIGNOL SUEDOIS.

Vendredi 6 janvier, fête de l'Épiphanie, les enfants auront l'occasion de revoir de bons amis à eux. En effet, Laurel et Hardy ont prêté leur immense talent comique à de nombreux films qui sont un peu des classiques pour enfants au même titre que les Aventures des Pieds Nickelés ou les fameuses histoires de Tintin. Le film qui sera présenté vendredi 6 janvier, à 3 h. 30 de l'après-midi, est intitulé: UN JOUR, UNE BERGÈRE.

Pour l'occasion, Laurel et Hardy deviendront fabricants de jouets, ce qui fournira un excellent prétexte de film fantaisiste, mi-féerique, mi-comique, où les jouets eux aussi auront à tenir leur rôle.

C'est également le 6 janvier que débutera, à 8 h. 30 du soir, le film SYMPHONIE PAYSANNE, un documentaire belge, réalisé par Henri Storck, sur la vie du paysan. Ce film sera présenté en cinq épisodes, qui passeront un vendredi sur deux, d'après la formule qui fut adoptée pour l'excellent long métrage La Vie commence demain. L'épisode du 6 janvier, ce sera: ETE, le 3 février: AUTOMNE, le 17 février: HIVER; et enfin, le 2 mars: NOCES PAYSANNES.

Une veillée du Jour de l'An "à la mode de par chez nous"

LE FAUX COL, un texte inédit d'Alec Pelletier, écrit spécialement pour la télévision et pour célébrer l'anniversaire de la naissance de l'écran de CBFT dimanche 1er jan-



Il est bon qu'aux grandes fêtes, les familles se retrouvent autour de la table familiale qu'orne, si possible, une dinde fumante. Malgré les difficultés de la Compagnie Plouffe et Fils, nous voyons que la Famille Plouffe au grand complet ne déroge pas à cette coutume. Guillaume, Napoléon, Maman Joséphine, Ovide, Cécile et Odette que nous retrouvons, fidèles à leur poste, mercredi 4 janvier, à 8 h. 30 du soir, attendent patiemment que Papa découpe "l'Oiseau".

L'action se déroule à la campagne, de nos jours. Le personnage central de cette histoire, pleine de poésie, est le Grand-Père qui se rappelle les années passées et évoque pour nous la joyeuse époque de 1900. Entre autres, il décrira cette fameuse partie de colin-maillard où il fut reconnu, grâce à son faux col, par celle qui devait devenir sa femme.

La distribution sera assurée par Jean Duceppe, dans le rôle du grand-père, Laurette Fournier, Margot Campbell, Jean-Claude Robillard, Georges Bouvier, Germaine Giroux, Lise L'Heureux, Jacques Blodreau, Victor Pagé, Guy Lécuyer, Aline Caron et Fernande Perrault.

Au cours de cette veillée du Jour de l'An, Jacques Godin interprétera LA COMPLAINTÉ DU GARDE CHANTIER et Yolande Blanchertera: VILLANELLE.

Il y aura des danses aussi, des danses du bon vieux temps, dirigées par Simone Voyer et auxquelles tous prendront part.

Ainsi, en musique, en danses et en chansons, on célébrera le neuf, "à la mode de par chez nous" agréablement du souvenir enjoué de nos années passées.

Les arrangements musicaux seront d'Edmond Assaly et le pianiste invité sera Gilbert Lacroix, Décor de Pierre Delanoe, costumes de Paulette Goddard.

**Désirez-vous économiser 25% sur votre budget de nourriture?**

Si oui, consultez votre conseiller local du **DOMINION PROVISIONERS LIMITED** sans aucune obligation

**A. DESJARDINS**  
 St-Jérôme — Tél. 7798 — 593, rue St-Georges

**Vos comptes en souffrance?**

Prêts de \$50 à \$1,000 consentis par Household Finance contre votre promesse de remboursement. Conditions faciles. Service d'un jour. Jusqu'à 24 mois pour rembourser. Ne compromettez pas votre crédit, répartez du bon pied avec un prêt HFIC!

Besoin d'argent? Notes à payer? Passez aujourd'hui chez HFIC

**HOUSEHOLD FINANCE**  
 E. Marion, gérant  
 403, rue St-Georges, deuxième étage, téléphone 5312  
 ST-JÉROME, P.Q.

**TELEVISION**  
Dépositaire des marques "PHILCO"  
Admiral, R. C. A. Victor, Philips, Marconi  
Garantie d'un an — Jusqu'à deux ans pour  
payer — Appareil prêt en cas de  
réparation  
SPECIALITE : Service prompt et com.

**CLEMENT LEGAULT**  
Magasin établi il y a 35 ans  
STE-SCHOLASTIQUE — TEL. 42-W



# L'AVENIR DU NORD

LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES



A tous nos clients et amis  
**BONNE et HEUREUSE ANNEE**

Samedi, 31 décembre,  
veille du Jour de l'An,  
notre magasin fermera à 6 hres p.m.

**MAGASIN HARRY**  
328, ST-GEORGES — TEL. 3463

Jeu, 29 décembre 1955

L'AVENIR DU NORD

PAGE 3

## LE CIVISME

### LE TRAVAIL: oeuvre de collaboration

Quand Dieu créa l'homme, Il lui donna du travail, Il le plaça dans le paradis terrestre pour le garder et le cultiver. Remarquez qu'à ce moment-là, Adam n'avait pas encore péché: il ne s'agissait donc pas de le punir. Ce serait une erreur de croire que le travail est uniquement la conséquence du péché. Ce serait une erreur de croire que le travail est uniquement la conséquence du péché. Ce qui est la conséquence du péché, c'est la peine que Dieu a attachée au travail. Cette peine, cependant, ne doit pas être uniquement considérée comme une punition. On doit plutôt la considérer comme un remède, un moyen de nous sanctifier.

#### DANS L'ORDRE NATUREL:

Pourquoi faire travailler le premier homme? Dieu voulait se l'associer pour embellir le paradis terrestre. En toutes choses, Dieu veut que l'homme soit son collaborateur; en toutes choses, Dieu fait la large part. Il nous demande de faire le reste. Nous avons besoin de planches? Dieu nous fournit les arbres: à nous de les abattre et de les scier. Avons-nous besoin de matériaux solides et résistants pour soutenir nos édifices, pour construire de puissantes machines? Dieu a enroulé du minerai dans la terre: à nous d'aller le chercher, à nous de l'extraire et de le préparer. Nous avons besoin de nourriture: Dieu nous donne une terre féconde, à nous de la cultiver.

Dieu aurait pu nous créer tous, sans intermédiaire, mais il n'a créé que le premier couple humain qu'il a voulu faire ses collaborateurs. Dieu dit au premier couple: Allez, multipliez-vous, remplissez la terre. Mais là encore, Dieu continue à faire salarier part: à chaque homme qui vient au monde, Dieu lui crée immédiatement une âme spirituelle et immortelle. Durant toute notre vie, Dieu continue à faire la large part. Nous avons besoin de savoir: Il nous donne l'intelligence; nous aimons à avoir le mérite de nos actions: Il nous donne la liberté, à nous de choisir le bien, même s'il nous en coûte.

#### DANS L'ORDRE SURNATUREL:

Dans l'ordre surnaturel, Dieu procède de la même façon: il fait la grande part. On en voit un exemple dans l'Evangile. Un jour, on amène Jésus au tombeau de Lazare qu'il devait ressusciter. A l'entrée du sépulchre, se trouvait une énorme pierre. Notre-Seigneur qui devait ressusciter Lazare aurait bien pu lui-même faire un miracle pour déplacer la pierre, mais il l'a laissée par des hommes ce que les hommes peuvent faire.

Notre-Seigneur aurait pu prêcher à tous les hommes, mais il n'a prêché qu'au peuple juif. Toutefois, il a dit à ses apôtres et à leurs successeurs: "Allez, enseignez toutes les nations, enseignez-les ce que je vous ai moi-même prescrit. Et pour leur rappeler que ce serait encore Lui qui ferait le gros travail, Il a ajouté: "Voici que je suis avec vous, tous les jours et jusqu'à la consommation des siècles".

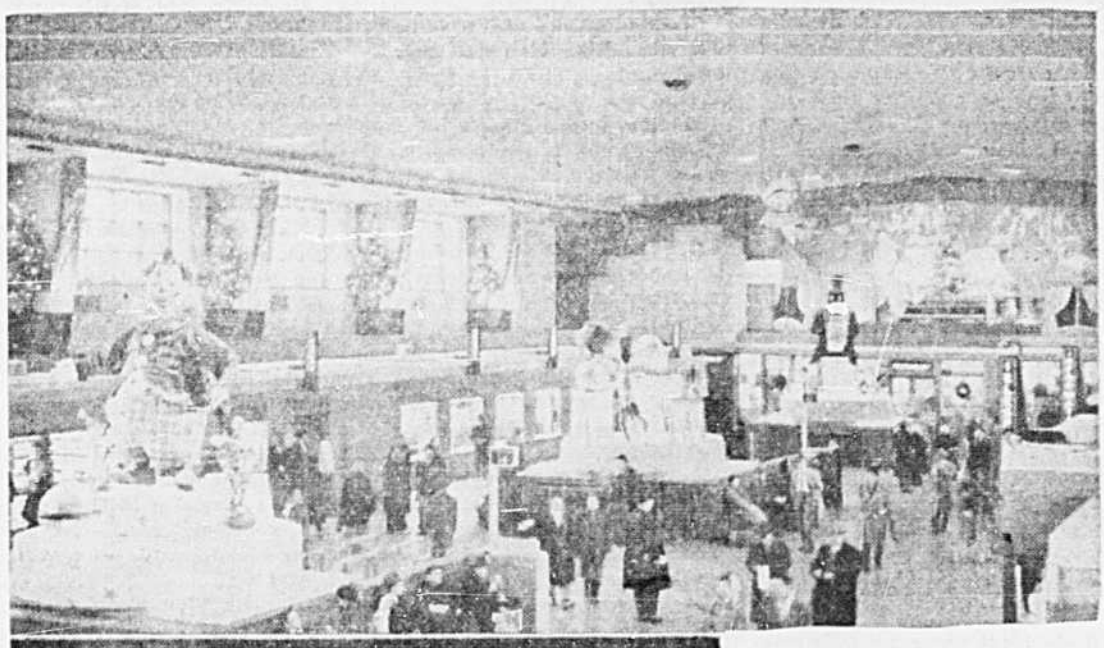
Jésus-Christ nous a rachetés sans nous, seul Il pouvait le faire, mais Il ne nous sauvera pas sans nous, parce qu'il y a une part qui est en notre pouvoir. Jésus-Christ nous a mérité la grâce, il nous a ouvert les portes du ciel, mais pour recevoir la grâce, il faut nous rapprocher des sacrements. Jésus a demandé notre effort, il nous a adressé cet appel pressant: "Si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme, vous n'avez pas la vie en vous". "Le royaume des cieux, dit encore Jésus, est semblable à un trésor enfoui dans la terre". Pourquoi, dîtes-vous, ne pas l'avoir laissé à la surface: on n'aurait eu qu'à le prendre? Mais ce trésor, il est enfoui. Si nous voulons le posséder, à nous d'aller le chercher, à nous de le mériter par nos efforts. Pourquoi cette collaboration qui demande parfois de si pénibles efforts? C'est que les trésors que Dieu nous donne, il veut que nous puissions, en quelque sorte, dire qu'ils sont à nous par le travail qu'il nous a coûté.

Même si le travail comporte une peine, il ne faudrait tout de même pas se consacrer martyr. Le travail comporte aussi des joies. C'est la joie de l'oeuvre terminée et bien faite. Au Livre de la Genèse, nous lisons que lorsque Dieu eut créé le monde, il regarda son oeuvre avec contentement et vit que cela était bien: c'est la joie d'un grand oeuvre réalisé. Le travail, de plus, répond à un besoin impérieux d'affirmer sa valeur. Le travail perfectionne les aptitudes et les talents que nous avons reçus de Dieu. Un homme prend conscience de sa valeur, développe ses facultés, donne à sa personnalité toute sa perfection dans la mesure où il doit déployer toutes ses énergies.

#### UNE LEÇON:

Cette spiritualité du travail comporte une grande leçon. Demandez-nous, lorsque nous travaillons, si nous avons toujours le souci de collaborer avec Dieu. Ne voyons pas dans le travail seulement une nécessité fâcheuse mais surtout une invitation de Dieu qui attend l'effort de l'homme pour parachever l'oeuvre de la création comme le grand oeuvre de notre salut et de celui de nos frères.

Vianney Dupré, prêtre-vic.



### LE CARNAVAL DU PERE NOEL



(Photo Canadien National)

C'est toute la ménagerie de ce bon père Noël qui est venue habiter la Gare Centrale du Canadien National, à Montréal. Jusqu'à l'Épiphanie, des centaines de milliers de voyageurs auront l'occasion d'admirer les six tableaux écriques et la fresque géante qui constituent l'ensemble des décorations de la Gare Centrale. Dans la vignette ci-haut, un aperçu général des décorations: à l'avant-plan, un clown immense, près de vingt pieds au-dessus du parquet, joue du violon; au centre, un dompteur et ses fauves; et, à l'arrière-plan, un ours brun jouant du tambour. C'est, M. Donald Gordon, président et directeur général du Canadien National, accompagné de Mme Gordon, divertit un groupe d'enfants invités à la fête qui suivit l'inauguration des décorations.

### PUBLICATIONS IMMORALES

Lettre du Directeur, Services Feu et Police

#### A QUI DE DROIT Re: Publications immorales

Pour faire suite à de nombreuses lettres reçues par le Conseil Municipal de la Cité, à l'effet que de nombreuses publications immorales sont vendues dans les divers magasins de la Cité et pour l'information du public, il me fait plaisir de fournir la liste des imprimés jugés immoraux par la censure de la Province de Québec.

Toujours pour renseigner le grand public, il me fait plaisir d'affirmer qu'à titre de Directeur de la Police de St-Jérôme, j'ai accompagné un constable et nous avons visité les divers établissements où des publications, journaux, etc., sont vendus. Aucune

publication jugée immorale par la censure n'a été trouvée dans ces établissements.

Les autorités municipales sont anxieuses de coopérer avec le public sur ce sujet mais par contre elles demandent l'appui moral de la population. A ceux ou celles qui écrivent au Conseil Municipal, je demanderais plutôt de communiquer avec le Dir. de Police en mentionnant la publication qu'elles croient immorale et à quel endroit cette publication est vendue.

Je ne crois pas que les Municipalités soient en mesure d'établir une censure plus sévère que celle des autorités Provinciales ou Fédérales. D'ici quelques jours, le départe-

ment recevra une nouvelle liste de publications jugées immorales par la censure Provinciale et je me ferai un devoir de la faire publier dans les journaux locaux pour renseigner la population jérémienne désireuse de bonne lecture et de coopérer avec les Autorités.

Esperant que ces quelques lignes éclaireront notre population sur ce sujet et veuillez me croire, Votre tout dévoué,

A-RAOUL LATOUR  
Directeur  
Services Feu & Police

Publications déclarées immorales par le Bureau de la Censure de la Province de Québec, sous l'autorité de la Loi 14, Elizabeth II, Chapitre 12.

- Adam (Américain), Amateur Screen Photography, American Beauties, Art Models, Art Photography, Beauties, Beautiful Girls, Beauty Parade, Behing the Scene, Between Us, Glighty, Belly Laughs Annual, Bold, Bried, Candid, Carnival, Carnival of Beauty, Cavalade of Burslesque, Celebrity, Cine Miroir, Chicks and Chusksles, Cover Girl Models, Dare, Dr. Faust, Eve (Américain), Eye Eful, Exclusive, Fame, Famous Models, Fifteen Detective Stories, Figure Photography Annual, Final, Flip, Flirt, Focus (2), Follies, Fot Parade, Foto Rama, For Men Only, Fun Parade, Gala, Girl Friend, Glamour Photography, Glamorous Models, Gllance, Good Humor, Good Photography, Guérir, He, Hello Buddies, Hit, Hit Junior, Intimate Confessions, Jackpot, Joy, Keyhole, Laff, Laffin, Male Life, Man Magazine, Man's Magazine, Man to Man, Men, Modern Man, Me, Night and Day, Nudist, Nus, Our Life, Pack O'Fun, Page, Pageant, Paris Hollywood, Peep Show, People, Picture, Picture Digest, Picture Life, Picture Show, Pin Up Cartoons, Photo (2), Photography Handbook, Point, Popular Teen Agers, Pose, Pulse, Reward, Salon Photography, Say, See, Sir, Scoop, Cope, Screenball, Sensation, Show, Snappy, Sunbathing for Health Magazine, Swaggar, Tab, Taboo, Teil, Tempo, The Girl Friend & The Boy Friend, Tops, 3-D Hollywood Pin Ups, 3-D Star Pin Ups, T.V. Girls and Gaga, T.V. Snow, Uncensored, Vue, Whiz Band, Wink, Zowie.

### Radio-Canada augmentera de six fois la puissance de CBFT

Radio-Canada a décidé d'augmenter considérablement la puissance de son poste français de télévision, à Montréal. C'est ce que vient d'annoncer M. Alphonse Ouimet, directeur général de la Société.

La puissance de CBFT (canal 2) sera portée à 100,000 watts pour l'image (video) et à 50,000 watts pour le son (audio). C'est six fois plus que la puissance actuelle et c'est le maximum autorisé par les conventions internationales pour le canal 2 qui, à cause de sa basse fréquence, est de tous les canaux disponibles à Montréal celui dont le rendement est le meilleur.

La réception s'en trouvera fort améliorée dans la zone de rayonnement de CBFT.

M. Ouimet a précisé que les travaux débuteront au mois de juin pour se terminer à l'automne. Il faudra transformer légèrement le bâtiment de l'émetteur de Radio-Canada, qui se trouve au sommet du Mont-Royal et ériger une antenne temporaire que CBFT utilisera pendant les mois de juillet et d'août.

M. Ouimet a expliqué que la puissance actuelle de l'émetteur de CBFT, qui est de 15,700 watts pour l'image et de 8,300 watts pour le son, était considérée comme excellente à l'époque de sa construction. Depuis, des progrès d'ordre technique ont permis la construction d'émetteurs beaucoup plus puissants à des prix abordables.

### Voeux du Comité

Le Comité diocésain J.O.C.F. de Saint-Jérôme offre ses meilleurs voeux à l'occasion de la Nouvelle Année, aux directeurs de ce journal, toujours si accueillants aux autorités religieuses et civiles, et à tous ses membres et amis.

Que cette année 1956 apporte la réalisation des désirs les plus chers de chacun.

Que l'Enfant de la crèche donne à tous le courage nécessaire pour être chrétiens partout, sans respect humain.

Le Comité diocésain J.O.C.F. de St-Jérôme

### Nouvelles militantes

Le dimanche du 18 décembre restera longtemps gravé dans la mémoire de celles qui assistaient à cette réception des 29 nouvelles joicistes.

Merci à Son Exc. Mgr Emilion Frenette qui a présidé la cérémonie d'engagement et qui a adressé la parole aux cinquante jeunes qui étaient là.

Merci à Mgr Laurent Presseault, P.D., V.G., qui a gagné la confiance de toutes par son message de charité.

Merci aux délégués du Comité national de la J.O.C.F. pour l'appui qu'ils ont donné.

Merci à tous et à chacun.

Le Comité diocésain J.O.C.F. de St-Jérôme

Dans la journée de Noël les pompiers ont dû répondre à quatre appels, tous causés par des systèmes de chauffage défectueux. Le premier à 2:36 hres p.m. chez M. Eusèbe Plouffe, 803 Laviolette, était pour un feu de tuyau et cheminée. Le second à 4:57 hres p.m. était occasionné par un surplus d'huile dans un poêle, chez M. Camille Maurice, à 306 rue Henri. A 5:33 hres la même chose se produisit chez M. Roland Rioux, à 530 rue Chapleau, et à 8:40 hres un feu identique risquait de détruire le garage de M. Georges Giraldeau, échevin. Dans les différents cas, il n'y eut que peu de dommages.

### Les incendies

La veille de Noël à 7:20 hres la brigade des incendies, sous la direction du capitaine Jos. Quenneville, se rendait au numéro 515 Latour pour un commencement d'incendie chez M. Paul Emile Vaudry. Grâce à une rapide intervention de nos sapeurs de graves dom-

### EN ATTENDANT LA "VERTE"

#### Les patinoires

NOUS avons déjà attiré l'attention de nos lecteurs sur la magnifique organisation des patinoires dans notre ville. Il nous a été donné de constater combien notre jeunesse se sert de ces facilités. Beaucoup plus nombreuses et plus grandes que l'an dernier, elles demeurent quand même insuffisantes. L'échevin Daoust, qui se dévoue pour la jeunesse, nous faisait remarquer que la patinoire de la rue Parent, bien que rapprochée de l'aréna, est achalandée au point que l'an prochain il faudra penser à trouver un endroit pour en faire une autre. Tout cela sans compter les patinoires minuscules que nous les pères devons arroser dans les cours pour amuser les plus jeunes.

#### Dépouillement d'arbres de Noël

Le dépouillement de l'Arbre de Noël pour les enfants des membres de la Fanfare de St-Jérôme a attiré plus de 200 personnes. Sur ce nombre une centaine d'enfants reçurent des cadeaux. Le maire, les échevins Giraldeau et Pilon étaient présents. On remarquait aussi M. Napoléon Castonguay, qui pendant treize ans a occupé le poste de président. M. Claude Prud'homme agissait comme Père Noël. Le tout s'est passé dans le nouveau local de la fanfare, au sous-sol de la salle des Chevaliers de Colomb.

#### L'évaluation

Il est admis que les corrections au rôle d'évaluation — sauf les erreurs de calcul et quelques cas spéciaux — doivent être basées sur des comparaisons. Pour bien établir que son évaluation était trop élevée, un propriétaire comparait sa maison à celle de son voisin, en tout point identique à la sienne. Comme dans ces cas, les estimateurs vont rendre visite aux propriétés désignées, ils constatent qu'un système de chauffage avait été oublié dans la seconde. Au lieu de se rendre à la demande qui était faite, l'évaluation de cette dernière a été portée au niveau de la première. Justice a été faite.

#### Marquillier

MONSIEUR Paul Lachance a été désigné marquillier d'honneur de la Cathédrale, en remplacement de Monsieur Frédéric Bélanger.

#### Honnêteté

ON se plaint que la plupart des objets perdus ne sont jamais rapportés. Il n'en a pas été ainsi pour une sacoche trouvée par Mme Roger Chartrand, sur la rue St-Georges, deux jours avant Noël. Elle a été remise intacte à sa propriétaire, Mme Henderson de la rue O'Shea. Sur le même sujet, une jeune fille se plaint d'avoir perdu son sac à main, contenant un chèque du Service Social. Espérons qu'elle aussi rencontrera une personne honnête.

#### Vol à l'étalage

DANS une catégorie opposée, nous pouvons classer ceux qui chaque année se font des étrennes sans les payer. Comme à l'habitude, les vols à l'étalage ont été nombreux pendant la période des fêtes. La maison Castonguay s'est vu subtiliser un veston d'une valeur de \$75, sans que ce montant ne s'ajoute au contenu de la caisse. Ainsi vont les profits.

#### La reconnaissance

UN fait divers qui nous était rapporté illustre plus que toutes les explications combien la reconnaissance peut rester gravée au coeur des enfants qui bénéficient de l'aide de nos organisations. Au début de décembre un patient de l'hôpital se distrairait en visitant les autres malades de son étage. Après avoir causé avec un jeune homme qui lui dit être de l'orphelinat d'Huberdeau et n'avoir pas un sou, il lui fit cadeau d'un billet de \$5.00. "Vous êtes Chevalier de Colomb?" de demander le jeune homme.

**PAUL BROSSEAU, A.P.A.**  
Auditeur Public Accrédité  
Commissaire de la Cour Supérieure  
SYNDIC AUTORISE LIQUIDATEUR COMPTABLE PUBLIC  
270, Labelle - Tél. 3833 - St-Jérôme  
Rapports d'Impôts sur le revenu — Service de comptabilité — Administration générale

Bureau: Tél. 3576 Arthur Trudel Tél. 3807  
**Maison Hervé Trudel**  
Directeur de funérailles  
AMBULANCE  
2 SALONS A ST-JEROME  
136, Labelle, Tél. 9235 419, Labelle, Tél. 3802

**LOCATION AVEC PRIVILEGE d'achat à termes faciles**  
De Dactylographes "REMINGTON"  
Procurez-vous la toute nouvelle machine à écrire portable  
Venez essayer sa TOUCHE MAGIQUE épousant la forme des doigts...  
Voyez son CHANGEUR de RUBAN simplifié et exclusif...  
Constataz comme elle possède tous les avantages d'une grosse machine: MEME CLAVIER, MEME ROULEAU, etc...  
SIGNALÉZ: 3459 ou rendez-vous à la  
**BIJOUTERIE BENOIT INC.**  
Vente — Réparation — Location de Machines à écrire  
Machines à additionner et Caisnes enregistreuse  
Ameublement de bureau  
285 ST-GEORGES — ST-JEROME

**A. LALIBERTE**  
VENDEUR AUTORISE  
de la fameuse **ALFA**  
MACHINE A COUDRE  
Réparations de toutes marques  
OUVRAGE GARANTI  
EN PLUS PRIME AVEC CHAQUE ACHAT  
POUR INFORMATIONS:  
Venez nous visiter ou téléphonez sans obligation  
Tél. St-Jérôme 3292  
Saint-Antoine-des-Laurentides

Satisfaction garantie  
**"ALMA"**  
FLEURISTE  
175, rue St-Georges St-Jérôme  
Livraison à Montréal le même jour  
Tél. 5516  
528 Atwater Montréal  
Nous avons toujours en mains  
ARRANGEMENTS FLORAUX  
COURONNES DE FLEURS  
Toujours appréciés dans le deuil

**ÉCONOMISEZ!**  
demandez les cartons  
  
\* Economisez en retournant les six bouteilles vides.  
**ECONO-PAK**  
La façon la plus pratique d'acheter votre  
RED CAP et BLACK LABEL  
**CARLING**



# LES SPORTS EN REVUE

(par Gaston Laporte)

## REVUE DES ACTIVITES SPORTIVES JEROMIENNES DE L'ANNEE

Dans quelques heures à peine, l'aurore d'une nouvelle année va poindre à l'horizon et déjà les sportifs se demandent ce que nous réserve l'année 1956. Si cette pensée reflète à l'esprit de certains sportifs c'est que l'on a déjà compris que l'année 1955 a été fatale pour tous les différents mouvements sportifs de St-Jérôme et qu'on a certainement lieu de s'alarmer pour ce que nous réserve l'année 1956. Il est tout naturel de penser ainsi si nous jetons un coup d'oeil en arrière sur les activités sportives qui se sont déroulées au cours de l'année.

Qu'il me soit permis de faire une petite revue des activités sportives de l'année qui ont le plus retenu l'attention du public.

Au tout début de janvier le club de Hockey Alouettes de St-Jérôme domine le classement de la ligue du Nord avec une faible avance de 2 points seulement. Le club qui nous représente dans le circuit Odillon Quettelette est presque entièrement formé de joueurs venant de l'extérieur. Le club local est dirigé par Florian Larose. Quelques joueurs à peine de chez nous figurent sur l'alignement de l'équipe jérômienne. Pour la première fois dans les annales du hockey à St-Jérôme un joueur de couleur porte les couleurs du club local. Il s'agit de Bobby Lord un joueur d'arrière-garde venant à peine de quitter les rangs juniors.

Le club de hockey D.-D. Desjardins de la ligue de hockey Dépression subit son premier revers de la saison aux mains du Lucier Pôlay. Cette équipe était demeurée invincible durant la première moitié de la saison.

La Cité de St-Jérôme se voit enrichie par la formation d'un club de raquetteurs qui aura son écho partout à travers la province. Le premier festival des RAQUETTEURS a été présenté ici à St-Jérôme le 23 janvier et le club CHAMPETRE de St-Jérôme a remporté un succès éclatant. Plus de 300 visiteurs appartenant à 18 clubs différents se sont joints au club de raquetteurs de St-Jérôme dont M. Léopold Foisly en est le président.

St-Jérôme demande une franchise dans la ligue de hockey junior. Le mouvement est appuyé par Me Camille de Martigny maire de la Cité de St-Jérôme. Un comité est formé pour tenter de décrocher une franchise dans le circuit junior.

Mlle Pierrette Thivierge championne "Omnium" des Laurentides et aussi la 2e meilleure de la Province de Québec s'inscrit au grand tournoi Inter-Cité qui se déroule à Sorel.

Le club de hockey D.-D. Desjardins & Fils devient champion de la ligue de hockey Dépression.

Le 3e Festival du Collège Commercial de St-Jérôme remporte un très grand succès. Plus de 2500 personnes rendent hommage aux Frères des Ecoles Chrétiennes pour le magnifique festival présenté et qui mettait en vedette la jeunesse étudiante de chez nous.

La Jeune Chambre de Commerce organise un très grand Carnaval qui durera trois jours. A cette occasion on organise un concours de popularité pour le choix de "Miss Carnaval". Quatre candidates sont sur les rangs. Il s'agit de Mlle Yvette Emond représentant de la Légion Canadienne, Mlle Claire Régimbald de la Cie de Papier Rolland, Mlle Blanche Ricard de la Regent Knitting et Mlle Huguette Aubin de la Dominion Rubber. C'est Mlle Yvette Emond qui a remporté les honneurs du concours et qui fut couronnée "Miss Carnaval" 1955.

Dans le domaine des Quilles Roland Léonard occupe toujours la meilleure moyenne de tous les différents circuits de quilles avec une moyenne impressionnante de 161.54.

Le club de Patinage de Fantaisie de St-Jérôme a présenté sa revue sur glace. Près de 2000 personnes sont venues voir ce spectacle sur glace qui a surpassé en splendeur toutes les précédentes.

Le club de Lutte Ste-Marcelle reçoit de la part de M. J. Sarto Perreault un superbe trophée qui devra être défendu à chaque année pour le championnat de la lutte de St-Jérôme.

Le club de hockey Ste-Adèle de la ligue de Hockey du Nord remporte le championnat de la ligue. C'est à Roger Bolduc que revient la gloire d'avoir réussi à grouper un club puissant qui a fait à joie des fervents du hockey de Ste-Adèle.

Le club de hockey Canadien de la ligue de la Police Juvénile remporte le championnat en disposant des Rangers et se voit mériter le Trophée de Martigny et Marchessault.

Charlie Maher remporte le championnat mi-moyen des Lutteurs du Comité de Terrebonne en l'emportant sur Red Raymond. Maher décroche donc par ce triomphe le trophée Sarto Perreault.

René Boileau spectaculaire conducteur de Stock Cars remporte en honneurs du premier "Free For All Senior" de la saison à l'ouverture des courses Stock Cars à la piste Bouvrette. L'épreuve de 1/2 milles a été réussie en 8 minutes et 33 secondes. Boileau remporta le plus les honneurs de deux autres courses.

Le club de baseball St-Jérôme se retire des cadres de la ligue de baseball des Laurentides du président Alfred Cherrier. Le club de St-Jérôme n'est pas intéressé à poursuivre une autre saison dans les cadres de ce populaire circuit. Cette décision est rendue publique par les dirigeants du club local qui ne se sentaient pas justifiés d'engager un autre énorme déficit comme celui de l'an dernier.

Le club de baseball Ste-Marcelle est toutefois représenté dans la ligue de baseball du Nord.

M. Camille Lacasse gérant de l'aréna demande au conseil de la Cité une réduction de loyer pour l'aréna de St-Jérôme. Le Conseil refuse de réduire le coût de location et M. Camille Lacasse prend congé de l'amphithéâtre de la rue Melançon. Les dirigeants de la Cité sont donc obligés d'avoir recours à un gérant par l'entremise d'une annonce dans les journaux. Plusieurs lettres ont été reçues et le choix est allé se poser sur une personne de l'extérieur M. Gaston Lafleur qui est le gérant actuel.

La 5e exposition agricole attire plus de 125,000 personnes à la piste Bouvrette. Un record d'assistance jamais enregistré pour une exposition du genre.

Le deuxième programme de lutte présenté à l'aréna de St-Jérôme attire plus de 3000 personnes. C'est encore le promoteur Eddie Quinn qui assure le droit de présenter ces différents Gala de lutte. Le jeune Giroux que l'on a surnommé Little Beaver rend visite aux amateurs de lutte de St-Jérôme.

Dans le domaine du golf Léo Desforges et Evelyn Denis sont gagnants de l'Omnium de St-Jérôme. Léo Desforges a décroché cet honneur en scotant un 67 après avoir fait deux fois le parcours des trous du club de Golf de Shawbridge. C'est la deuxième fois que Léo Desforges décroche cet honneur.

Le club de baseball Mont-Rolland remporte pour une troisième saison le championnat de la ligue de baseball du Nord.

La ligue de hockey Dépression s'organise à nouveau cette saison. Quatre puissantes équipes forment les cadres du circuit. Le sportif bien connu Marcel Guay élu président de la ligue pour la prochaine saison.

Après avoir fait beaucoup de bruit en ce qui regarde le club de hockey St-Jérôme, les amateurs de hockey remarquent que le club local est présentement dans le circuit Laval Inc. On croyait pouvoir réaliser le rêve d'avoir un club dans la ligue Provinciale Junior A mais toutes les démarches ont été vaines jusqu'ici. Nous n'avons pas tout perdu puisque nous avons une puissante équipe qui nous représente dans le circuit Laval. Le club St-Jérôme est demeuré en première place du circuit jusqu'ici et le gérant du club Roger Bolduc espère pouvoir doter St-Jérôme d'un championnat.

Comme dernière nouvelle encourageante nous avons été témoins du lancement d'une grande campagne de souscription pour venir en aide à tous les différents mouvements de sports de jeunes de St-Jérôme. Actuellement nous avons trois jeunes circuits de hockey qui groupent plus de 10 clubs.

## Ligue de Quilles "Les Francs Amis"

La dernière rencontre de l'année 1955 a porté fruit au club de l'Echo du Nord qui a remporté une victoire surprise de 4 à 3 contre le club Sofio & Son. Le club de Roland Cyr semble vouloir reprendre le terrain perdu car depuis près d'un mois cette équipe n'avait pas réussi à triompher des autres clubs du circuit. L'addition de Jean Piché sur l'alignement du club semble avoir donné un regain de vie à cette équipe. Le capitaine Roland Cyr était tout joyeux après l'éclatante victoire de son club contre la redoutable équipe de Sofio & Son que dirige Excalaphat Dugas. Malgré cette défaite ce dernier a roulé un triple de 483 tandis que Guy Martin a évité le blanchissage à son club en roulant un simple de 197. Georges Fugère fut la grande étoile du club de l'Echo avec un triple de 410.

Le club du Foyer du Cadeau s'est incliné devant la puissante équipe Provincial Transport que dirige Georges Riel. Le club Provincial a remporté une victoire facile de 7 à 6 contre le club de Gaston Laporte. Les récents succès de cette équipe sont attribuables à la belle tenue de Suzanne Chaloux, Colette Beauchamp et Colette Labelle. Il faut de plus souligner que Gustave Pilon a brillé jeudi soir dernier avec un triple de 424.

Le capitaine Gaston Laporte avait réussi à rouler son premier 100 de la saison, mais cela n'a pas suffi pour éviter le blanchissage à son club qui est tombé en quatrième place à la suite de cet échec. Cette victoire du club Provincial place cette équipe en troisième position de la ligue des Francs Amis.

Il était à prévoir avant que débute cette rencontre qu'il y aurait une lutte très serrée entre ces deux équipes. Le club Labatt's 50 qui domine le classement était grand favori pour l'emporter, mais le club Seven-Up a bataillé ferme pour triompher 4 à 3 et ainsi demeurer à 2 points seulement des meneurs. Gérard Lalonde a roulé un triple de 412 tandis que Jeannine Bélsisle roulait un simple de 143. Celle-ci a figuré sur l'alignement du club Seven-Up pour la dernière partie seulement. Au cours de la rencontre de jeudi dernier le club Labatt's 50 a compilé un total de 2609 points tandis que le club Seven-Up roulait pour l'ensemble de l'équipe un pointage de 1986. Le club de Marc Fluet se sent suivi de très près par le club Seven-Up qui est présentement installé en deuxième place du circuit.

Aucun club de la ligue de quilles "Les Francs Amis" ne sera édulcoré pour jeudi soir mais les activités de la ligue vont reprendre leurs cours le 5 janvier prochain, veille de la grande fête de l'Épiphanie.

Jeudi le 5 janvier le club Labatt's aura à faire face au club du Foyer du Cadeau sur les allées 1-2. Sur les allées 3-4 le club P.T.C. s'attaquera au club de l'Echo du Nord et pendant ce temps le club Sofio & Son tentera de devancer le club Seven-Up sur les allées 5-6.

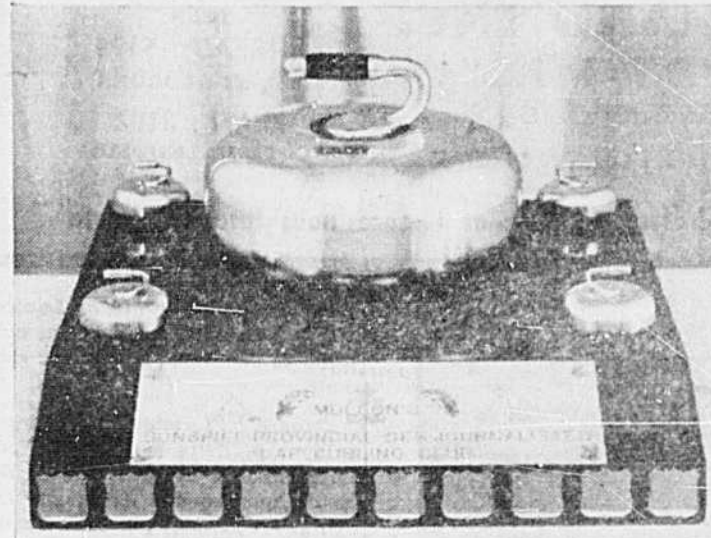
### POTINS ET COMMENTAIRES

La ligue de quilles "Les Francs Amis" a terminé en beauté l'année 1955 en offrant à tous les membres de ce populaire circuit une petite fête intime qui a fait la joie de tous les commanditaires présents à cette soirée. Nous avons eu le privilège d'avoir parmi nous M. Georges Aubry représentant de la brasserie Labatt's, M. Marc Fortin du journal L'Echo du Nord, M. Eugène Lapointe distributeur des liqueurs St-Jérôme et Seven-Up, M. Tony Sofio représentant de la maison Sofio & Son, M. Raymond représentant de la P.T.C. ainsi que M. Marcel Piché propriétaire du Foyer du Cadeau n'ont pu prendre part à cette fête mais ont tout de même fait parvenir un

En résumant ainsi les faits de l'année 1955, il ne reste plus qu'à penser à ce que nous apportera l'année nouvelle. St-Jérôme a toujours été placé au premier rang dans le domaine des sports et c'est avec regret que nous constatons le grand désintéressement des sportifs à venir comme par le passé encourager et supporter ceux qui se dévouent pour certaines organisations sportives et pour donner à notre jeunesse des loisirs dignes de notre admiration et de notre encouragement.

En terminant je veux formuler à l'égard de tous les sportifs et acteurs de cette chronique mes meilleurs vœux pour une Bonne, Heureuse et Sainte Année.

## Le Trophée de Curling Molson's



Le Bonspiel des journalistes qui fut disputé récemment au Cap-de-la-Madeleine Curling Club a remporté un succès sans précédent. Le magnifique trophée Molson's fut gagné par les porte-couleurs du journal "Le Courrier de Lavolette" de Grand'Mère. La Brasserie Molson's avait organisé ce tournoi d'envergure qui compta plus de cent journalistes ainsi que des membres du personnel de la radio et de la télévision Québécoise.

message rempli de souhaits à l'occasion de Noël. Si tous les membres de la ligue ont gardé un précieux souvenir de cette soirée les honneurs reviennent aux commanditaires qui ont défrayé le coût de cette soirée. Il y a eu chants, danses suivi d'une petite allocution du président pour faire les souhaits d'usage et ensuite les commanditaires à leurs tours ont adressé leurs souhaits d'un Joyeux Noël et d'une Bonne et Heureuse Année.

Un esprit de franche camaraderie a marqué le succès de cette soirée et nous avons bien raison de croire que le nom de la ligue de quilles "LES FRANCS AMIS" avait à juste titre été bien choisi.

En terminant je désire remercier les commanditaires des différentes équipes du circuit et au nom de tous les porte-couleurs du circuit nous unissons les vœux des dirigeants de la ligue pour souhaiter à tous et chacun UNE BONNE, HEUREUSE ET SAINTE ANNEE.

En dernière heure, on nous apprend que jeudi prochain, le 5 janvier à l'aréna de St-Jérôme, notre club local recevra la visite du club Ste-Rose pour la première fois dans la ligue dont ils font maintenant partie.

### LES FAITS...

(Suite de la page 4)

nal à l'honneur. Des travaux d'amélioration commencent à l'aqueduc.

#### 27 OCTOBRE :

25e Anniversaire du nouveau pensionnat des SS. Anges célébré par un grand Conventum qui réunissait environ 400 anciens élèves de cette institution. M. Georges Dunnigan, publiciste à L'Avenir du Nord, démissionne comme président de la Chambre de Commerce Sr. Les accidents de chasse se multiplient. La semaine dernière, M. Paré et cette semaine M. Desjardins sont tués accidentellement.

#### 3 NOVEMBRE :

Le Conseil fait photographier la ville de St-Jérôme du haut des airs pour obtenir une carte topographique. M. Napoléon Guay nommé ingénieur de la ville en remplacement de M. Murray.

#### 10 NOVEMBRE :

Enorme succès du Congrès libéral provincial. La campagne du Copercocot couronnée par une imposante cérémonie au cénotaphe du parc Labelle. Un drapeau est remis au corps de cadets du Collège commercial par la Société St-Jean Baptiste de St-Jérôme.

#### 17 NOVEMBRE :

Le Conseil adopte des amendements à la charte. La Chambre de Commerce Sr. donne un grand dîner-causerie. La semaine du Livre devient un événement capital dans notre ville.

#### 24 NOVEMBRE :

Un père et son fils, MM. Tassé se noient quand leur auto plonge dans une rivière près de St-Michel des Saints. Les propriétaires sont invités à venir consulter le nouveau rôle d'évaluation. Un jérômien, le R.P. Rossaire (Pépin) O.S.S.T. est ordonné prêtre par Mgr Emilien Frenette à la Cathédrale de St-Jérôme.

#### 1 DECEMBRE :

Fondation de la Fédération Sportive de la Jeunesse Jérômienne. Une grande souscription pour obtenir \$12,000, est en marche. M. Wadthrop Todd meurt dans un accident près de St-Janvier. Coalition pour stimuler l'emploi d'hiver à St-Jérôme.

#### 8 DECEMBRE :

La clinique des donneurs de sang dépasse son objectif. Le Conseil fixe l'âge d'emploi et de retraite des employés municipaux de l'extérieur. Don de \$1,000 de la Cie Rolland à la Fédération Sportive.

#### 15 DECEMBRE :

La Regent Knitting donne \$1,000 à la Fédération. La Cie Rolland dépensera près de 5 millions dans les années à venir pour doubler sa production de papier. Cinq employés de la Dominion Rubber ont travaillé 40 années de service. Les taux de la taxe d'eau diminuent en proportion de l'augmentation de l'évaluation.

#### 22 DECEMBRE :

Dans une conférence sous les auspices de la société SSIB, M. Jean Lalonde, propriétaire du poste CKJL, explique la fondation et le fonctionnement du nouveau poste de radio. La taxe de vente sur l'huile soulève une vive discussion sans résultat immédiat, au Conseil de Ville. La Cité présentera un compte de dommages à la compagnie propriétaire du camion sous lequel s'est effondré le pont Vian.



## A TOUS LES SPORTIFS

À l'approche de cette grande fête, nous sommes particulièrement heureux de venir souhaiter à nos fidèles lecteurs, à tous les amateurs de sport, à tous les athlètes qui représentent Saint-Jérôme dans les clubs de hockey, baseball ou autres ainsi qu'à nos dirigeants sportifs, une BONNE, HEUREUSE et SAINTE ANNEE

GASTON LAPORTE,  
Chroniqueur Sportif

### TELEPHONEZ

EXEMPLES DE PRÊTS		pour votre PRET en 1 visite	
Argent comptant que vous adressez	15 MO. 24 MO. 24 MO.		
	154.19 529.59 756.56		
Remboursement mensuel	\$12 \$28 \$40		

Les prêts d'autres montants ou pour d'autres périodes, tant en position.

Prêts de \$50 à \$750 ou plus.

**Personal FINANCE CO.** *"LA COMPAGNIE QUI AIME DIRE OUI"*

Deuxième étage, 26 RUE LEGAULT (Coin St. George), ST. JEROME  
Téléphone: 4375 • Demandez le gérant qui dit oui

Du lundi au jeudi de 9 a.m. à 5 p.m.  
Vendredi, de 9 a.m. à 8 heures p.m.

Gaetan HELMS, gérant.

Ouvert le soir sur rendez-vous — Téléphonez pour heures de soir  
Prêts faits aux résidents des villes environnantes • Personal Finance Company of Canada

### Quoi de plus simple?\*

(1) Le discuit attire le perroquet ce qui ouvre le hublot (2). Un poisson entre et tombe dans la chemise du commandant (3) qui fait un saut, et s'accroche dans la corde (4) ce qui hisse le pavillon. L'équipage rigole et crie en choeur.

**"UNE MOL POUR MOI"**

\* Un mot... plus simple: téléphonez à l'épicer du coin ou faites signe au serveur.

LA BIÈRE QUI VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE AUVAIT

## Le MEILLEUR des PLACEMENTS

LES ANNONCES CLASSEES DE L'AVENIR du NORD ET LE SUPPLEMENT des VENTES

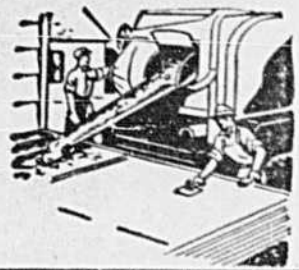
LES ANNONCES CLASSEES qui paraissent dans L'Avenir du Nord et son SUPPLEMENT DES VENTES coûtent seulement 60¢ (pour les deux) et atteignent tous les foyers de St-Jérôme et un grand nombre de lecteurs des Laurentides. C'est donc à juste titre que L'Avenir du Nord peut se réclamer comme "LE MEILLEUR MEDIUM DE PUBLICITE" des Laurentides.

POUR FAIRE PARAITRE UNE ANNONCE, IL SUFFIT DE TELEPHONER ou VENIR AU BUREAU DE:

# L'AVENIR DU NORD

Tél. 4350 ST-JEROME, Qué.

295, St-Georges EDIFICE BEAULIEU

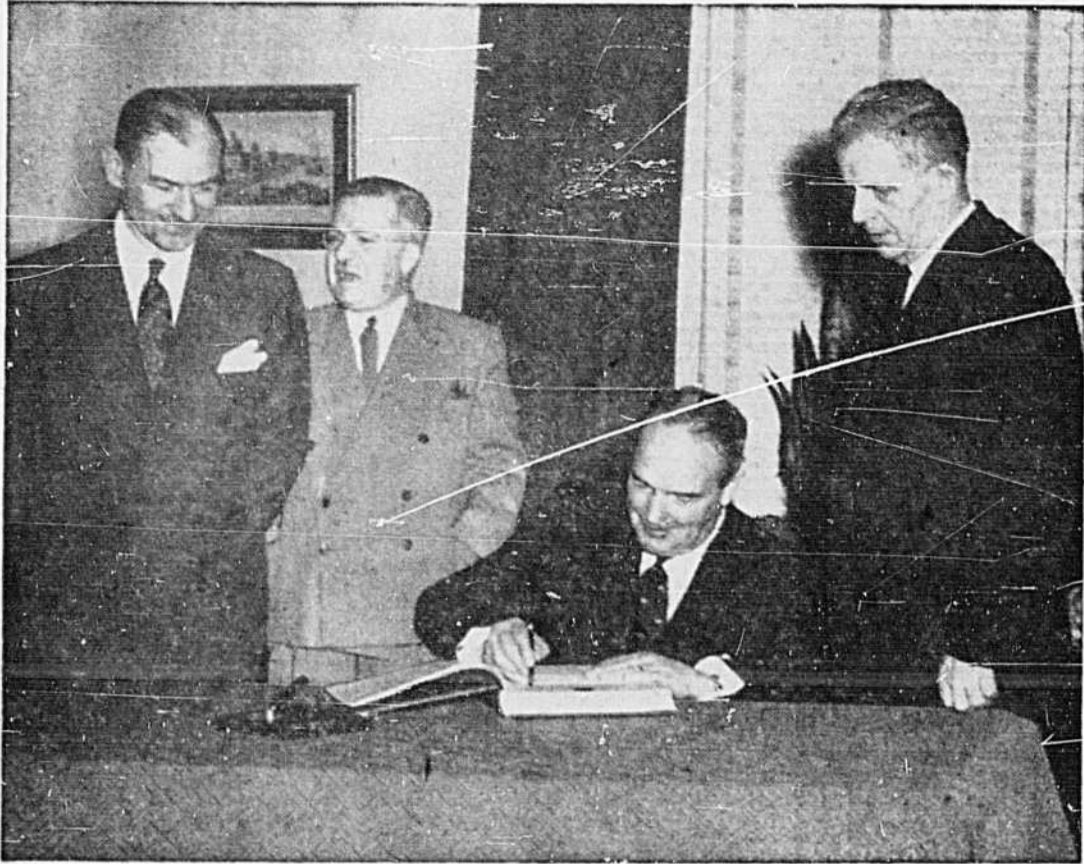


**F. G. MARCHAND INC.**  
**CIMENT "READY-MIX"**  
 PREPARE A SAINT-JEROME  
 LIVRAISON RAPIDE SUR VOS TRAVAUX

TELS  
**BUREAU : 5194**  
**320, ST-GEORGES**  
**PLAN : 8102**  
**COTE DALHOUSIE**

Donnez-nous la quantité, l'adresse, la date et l'heure nous ferons le reste

**AIR CANADA**



Le nouveau service du Québec d'Air Canada a été marqué par des vols d'inauguration vers Québec et Montréal où des invités de chaque ville servent par Air Canada ont rencontré les représentants de la compagnie nationale d'aviation. C'est M. Gordon Wood, vice-président du trafic d'Air Canada qui a été l'hôte à Montréal. A Québec, ce fut M. Gordon McGregor, président d'Air Canada, que l'on voit ici au moment où il signe le livre d'Or de la Vieille Capitale. De gauche à droite : M. Hubert Dansereau, gérant du trafic et des ventes d'Air Canada pour le district de Québec; l'hon. Antoine Rivard, ministre des Transports et des Communications pour la province de Québec; M. McGregor et S. H. le maire de Québec, M. Wilfrid Hamel. Le nouveau service a été inauguré le 1er novembre et les premiers rapports parvenus au centre d'analyse du trafic à Montréal révèlent que la demande dépasse les prévisions les plus optimistes. Plusieurs des vols ont opéré à 100% de places occupées.

**LES ACCIDENTS DE LA SEMAINE DE NOEL**

Landi le 19 décembre à 4.07 hres le constable Cadieux rapporta qu'un camion de Soulanges Cartage Equipment, 7150 Hochelaga, Montréal conduit par Lucien Pagé, Montréal Est, a accroché une borne fontaine au coin des rues Labelle et Parent. Le coût est de \$125.00.

Les constables Lévis et Gilbert Lebeau ont fait les constatations d'un accident survenu le 20 à 8.40 hres a.m. au coin de la rue St-Georges et de l'avenue du Palais entre la voiture de M. Philippe Miron, 275 Chartrand, et un autobus de la Provincial Transport, 1180 Dorchester Ouest, conduit par Réal Hunter, 322 Labelle. Les dommages à chacun des véhicules s'élevaient à environ \$100.

Les mêmes constables font rapport d'un accident survenu à 2.40 de l'après-midi au coin des rues Legault et Ste-Anne entre les voitures de M. Philippe Desjardins, R.R. No 2, et Roger Tessier, 204 Labelle. Les dommages sont peu élevés.

A 4.10 hres les constables Marc-Aurèle et Desjardins constataient un autre accident sur la rue LeGault au coin de St-Antoine entre les voitures de M. Raymond Labrèche 717 St-Georges et de Mme Charles Forget, 495 du Palais. Les dommages sont légers.

Une voiture stationnée en face du numéro 821 de la rue St-Georges, propriété de M. Gustave Paquin, 980 de la même rue a été accrochée le 21 à 10.50 hres p.m. par un camion de Filion & Frères, 263-A Lavolette. Les agents Gérard Lebeau et Marc-Aurèle disent que les dommages sont peu élevés.

Les constables Brisson et Gilbert Lebeau rapportent que le 23 à 2.28 hres p.m. un camion de Canada Dry Ltd., 8700 Blvd. Décarie, Montréal, conduit par Gastor

Marchand, 365 du Palais, a glissé et accroché une borne fontaine au coin des rues O'Shea et Bran. Le coût de remplacement est de \$125.00.

Le même jour à 6.45 hres p.m. au coin des rues Labelle et Nantel le constable Marc-Aurèle fait rapport d'une collision entre les voitures de M. Roland Gamache, 104 des Erables et Aurèle Aubin, 52 St-Jovite. Les dommages à chacune des voitures s'élevaient à environ \$100.

La veille de Noël à 10.45 hres du matin les constables Lévis et Brisson rapportent un accident survenu en face du numéro 109 de la rue St-Georges entre un véhicule propriété de M. Paul Locas, 637, rue Labelle, conduit par Jean Brien, 50 rue Léveillé et un second, propriété de Marcel Piché, R.R. No 2, Le Cordon, conduit par Marcel Roy, 254 Chartrand. Les dommages s'élevaient au-dessus de \$100.

Les mêmes constables rapportent un second accident survenu à midi et 15 au coin des rues Montigny et St-Georges entre les voitures de M. Maurice Thibeault, La Sarré Abitibi et Estelle Cloutier, 9240 St-Hubert, Apt 3. Cette dernière conduite par Benoit St-Jarret, Ste-Sophie de Lacorne. Les voitures ont peu de dommage.

A 4.26 hres le constable François Desjardins se rendait à la Montée de Martigny pour constater un accident entre les voitures de M. Edouard Godard, 621-A rue St-Georges et Guy Vaudry, Montée de Martigny. Les dommages sont élevés.

Le même jour à 5.23 hres le même constable était appelé en face du 344 St-Georges où la voiture de M. Gabriel Brazeau, 615 Carillon venait d'être accrochée par un véhicule qui négligea d'arrêter.

Le constable Jean Lévis rapporte qu'à 7.05 hres p.m. un accident se produisait au coin des rues Vaillancourt et Labelle. Les voitures de M. Lionel Auclair de Shawbridge et de M. Raoul Benoit, 4 Bruno Nantel, cette der-

nière conduite par Médor Lauzon, 205 Vaillancourt, ont subi une centaine de dollars de dommages chacune.

Deux légers accidents seulement se sont produits le jour de Noël. Le premier à 11 hres a.m. en face du numéro 453 de la rue St-Georges constaté par les agents Lévis et Gilbert Lebeau entre les voitures de M. Emile Poirier, 506 St-Georges et Réal St-Jean 470 Fournier. Le second à 4.38 hres p.m. au coin de St-Georges et Nantel entre les voitures de M. Laurent Bélanger, de St-Jérôme et Gabriel Brazeau, 615 Carillon. Le constable Gingras dit que les dommages s'élevaient alentour de \$100.

Lundi le 26 le constable Marc-Aurèle faisait rapport d'un accident, qui a causé beaucoup de dommages, survenu au coin des rues St-Georges et Larivière à 1.55 hres p.m. Trois voitures ont été endommagées dans la circonstance. La première, celle de M. Henri Lessard, 1012 Fournier a subi environ \$300. de dommages. La seconde, propriété de M. Marcel Gagnon, 602 Ave Parent et qui était stationnée sur la rue a été endommagée pour un montant de 4 à \$500 dollars. La dernière, propriété de M. Arthur Courtemanche 160 Fournier, a subi environ \$600 de dommages.

**Son Excellence Mgr Emilien Frenette invite les fiancés**

Son Excellence invite tous les jeunes qui se marieront en 1956 à participer à la cérémonie des fiancés, dimanche matin, le 8 janvier en la chapelle du Pensionnat les Sts-Anges de Saint-Jérôme, rue Fournier.

Voici le programme :  
 Messe à 9 heures, suivie de la bénédiction des fiancés, déjeuner et allocution de notre Evêque.

Au départ chacun recevra un cadeau souvenir.

Notre Pasteur invite aussi tous ces jeunes à suivre les Cours de Préparation au Mariage qui seront donnés aux endroits suivants dans notre diocèse :

- 1—Cathédrale :
  - a) paroisses : cathédrale.
  - b) aumônier : Rév. Père Jules Bélanger, o.m.i.
- 2—Saint-Lucien :
  - a) paroisses : Saint-Lucien, St-Antoine, Ste-Marcelle, Ste-Sophie, St-Canut.
  - b) aumônier : M. l'abbé Paul Labelle, curé.
- 3—Sainte-Paul :
  - a) paroisses : Ste-Paul, Rivière-à-Gagnon, Saint-Colomban, St-Hippolyte, Lesage.
  - b) aumônier : M. l'abbé P.-E. Allard.
- 4—Sainte-Adèle :
  - a) paroisses : Ste-Adèle, Mont-Rolland, St-Sauveur, Huberdeau, Val-Morin, Ste-Marguerite, Ste-Anne des Lacs, Lac des Seize-Iles, St-Adolphe et Morin Heights.
  - b) aumônier : M. l'abbé Gérard Décaré.
- 5—Sainte-Thérèse :
  - a) paroisses : Ste-Thérèse, Notre-Dame de l'Assomption, St-Maurice.
  - b) aumônier : M. l'abbé Clément Laurin.
  - c) ouverture des cours : jeudi soir, 12 janvier, à 8 hres.

**OU SE PRATIQUE LA CHIROPRACTIE ?**

D'après un dernier recensement de la National Chiropratic Association, c'est au Nevada qu'on trouve la plus grande proportion de chiropracticiens, soit 60 pour 100,000 habitants, et c'est dans l'Idaho qu'elle est la moindre, 1 pour 100,000 habitants. D'autre part, il y a quatre Etats — et non des moindres — où la chiropractie est absolument interdite et franchement illégale : New-York, Massachusetts, Louisiane et Mississippi. Restent les 44 autres où elle est admise, mais avec une fantaisie telle qu'on ne peut s'empêcher de sourire, tellement la législation est obnubilée par toutes sortes de considérations qui n'ont rien à voir avec l'art de guérir. Ainsi dans un Etat, en particulier, quand on a bien étudié toutes les lois successives passées par des gens qui ne connaissent rien de la maladie et des malades, il se trouve que la chiropractie ne peut traiter que... des constipés. Comment en est-on arrivé là ? C'est le mystère des législations. Au New-Jersey surtout, il y a de tels embrouillaminis légaux que cet Etat détient sûrement la palme de l'entortillage, quand il s'agit de la chiropractie.

De toute façon, nulle part on ne donne de "plaines licences", mais toujours une "licence restrictive", qui montre bien combien plane sur cette soi-disant science un doute important, trop souvent, hélas, submergé par des intérêts politiques et l'appât d'un versement important à la caisse électorale. Au pays même, n'oublions pas la promesse faite à un avocat de lui faire une rente de cinq mille dollars par année s'il réussissait à faire passer un bill en faveur de ses clients, les chiropracteurs.

De plus, AUCUN HOPITAL d'Etat ou privé, digne de ce nom et sous le contrôle — combien sévère et scientifique ! — d'un organisme reconnu par les autorités fédérales américaines, AUCUN HOPITAL n'admet de chiropracteurs sur le personnel traitant. Sauf en Caroline du Nord, cependant. Les hôpitaux de la chiropractie, c'est-à-dire, ce que l'on est convenu d'appeler tels, sont des organismes aux statistiques faussées et non scientifiques, à la publicité extravagante et mensongère comme celle, par exemple, faite dans tous les journaux à sensation par l'Institut (?) Spears. On ne le répètera jamais assez : l'armée américaine (marine, air, terre) dans ses rangs n'admet pas et n'a jamais admis de chiropracteurs à titre d'hommes de science et ne leur reconnaît aucune valeur tant en diagnostic que dans l'art de traiter. Et cela va de soi. Tous ses soldats sont vaccinés. Comment pourrait-elle accepter dans son corps médical les membres d'une secte qui ne croient ni aux sérum, ni aux vaccins, ni à quelque médication que ce soit.

Si les chiros font du tapage, c'est qu'ils sont admirablement organisés au point de vue publicitaire. C'est un point qu'il faut leur concéder sans discussion. Ils ont mis sur pied une propagande soutenue par un fonds permanent d'un million de dollars. Ils ont formé des ligues : La Légion des Citoyens Chiropractés, le Bureau Américain de Chiropractie qui lut-tent ouvertement, à coup de dollars et non pas par des découvertes scientifiques, contre toutes les lois qui limitent ou restreignent leurs prétentions thérapeutiques et leurs ambitions pécuniaires, principal objet de leur soi-disant science. Dans un prochain article nous verrons quelles sont ces prétentions. Les exposer simplement, sans partis pris, c'est déjà souligner combien la base sur laquelle elles s'appuient est précaire et de coulee de mensonges.

Paul JOVE (d'après Noël Bayon, "Atome", juillet 1955).

**INFIRMIERE : La plus belle profession**

C'est le lundi 6 février prochain que s'ouvrira à l'Hôpital St-Luc, à Montréal, un cours spécial de 11ème année, destiné à toutes les jeunes filles désireuses de devenir infirmières licenciées dont les études se sont arrêtées avec la 10ème année. Un certificat de 11ème année est en effet indispensable pour suivre le cours régulier d'étudiant-garde-malade dans toutes les écoles d'infirmières, dans celle de l'Hôpital St-Luc.

L'Hôpital St-Luc offre tout à fait gratuitement, le cours, la pension, le logement, à toutes les jeunes filles âgées d'au moins 17 ans, qui voudront s'inscrire au cours condensé de 11ème année, d'une

- 1—Sacré-Coeur :
  - a) paroisses : Sacré-Coeur, Coeur Immaculé, Rosemère, N.-D. de Fatima, Ste-Anne des Plaines, St-Janvier.
  - b) aumônier : M. l'abbé Viateur Raymond.
  - c) ouverture des cours : dimanche soir, 15 janvier, à 8 hres.
- 2—Terrebonne :
  - a) paroisses : Terrebonne et environs.
  - b) aumônier : M. l'abbé Georges Duquet.
  - c) ouverture des cours : jeudi soir, 12 janvier, à 8 hres.
- 3—Ste-Anastasie de Lachute :
  - a) paroisses : Ste-Anastasie, St-Julien, Immaculée-Conception, St-André, St-Philippe, Brownsburg.
  - b) aumônier : M. l'abbé Yvon Mailloux.
  - c) ouverture des cours : dimanche après-midi, 15 janvier, à 2 heures.
- 4—Sainte-Scholastique :
  - a) paroisses : Ste-Scholastique, St-Hermas, St-Benoit, St-Augustin, St-Placide, Ste-Monique.
  - b) aumônier : M. l'abbé Ferdinand Coursol.
  - c) ouverture des cours : dimanche après-midi, 8 janvier, à 2 heures.
- 5—Grenville :
  - a) paroisses : Calumet, Pointe-au-Chêne, Carillon, Kilmar, Harrington, etc.
  - b) aumônier : M. l'abbé Jacques Gince.
  - c) ouverture des cours : mardi soir, 10 janvier, à 8 hres.

**Nouveau timbre de l'ONU**

Les Nations Unies vont émettre un nouveau timbre pour célébrer le 10 décembre la Journée des droits de l'homme et commémorer le septième anniversaire de l'adoption par l'Assemblée générale de l'ONU de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ce timbre, de 3¢ et de 8¢, sera mis en vente le 9 décembre par l'Administration postale de l'ONU.

**Anciennes et nouvelles coutumes du Nouvel An**

A travers les âges les hommes ont fêté le Jour de l'An suivant des traditions toutes différentes les unes des autres et cependant aucune fête ne reflète de façon aussi universelle l'espoir commun des hommes pour une année de bonheur, de bien-être et leur désir d'entente amicale.

Cet esprit d'espoir et de fraternité s'est le plus souvent exprimé par des coutumes de festins, de réjouissances et de visites aux amis. Il restait à l'Amérique à ajouter sa touche personnelle aux coutumes du monde pour le Jour de l'An.

Les Américains, amis des sports, désignent le Jour de l'An pour leurs exhibitions classiques populaires et commencent à acclamer leurs équipes favorites et à fêter le Jour de l'An en même temps. Le match de football américain intercolleges, le "Rose Bowl" de Pasadena en Californie débuté en 1916 et ouvrit la voie aux grands et petits tournois à travers le pays.

La parade spectaculaire des pantomimes à Philadelphie est une autre attraction typiquement américaine du Jour de l'An. Cette parade qui tire son origine des débuts en tant que fête pour la ville entière, le 1er janvier 1876. En des Jours de plus récents, des foules de millions de spectateurs venaient des coins de l'Est, ont assisté au défilé de groupes de musiciens, cordes costumés de façon fantaisie et à des ébats de M. de la long de Broad Street, Philadelphie.

Aussi inusitées que soient certaines des manifestations canines, une grande partie des festivités d'ici sont héritées d'Europe. En France et en Ecosse, le Jour de l'An devint et est resté la fête la plus importante de l'année, l'époque où l'on échange cadeaux, des cartes et des lettres aux parents et amis.

Le Traditionnel entêté des pantomimes à Philadelphie est une autre attraction typiquement américaine du Jour de l'An. Cette parade qui tire son origine des débuts en tant que fête pour la ville entière, le 1er janvier 1876. En des Jours de plus récents, des foules de millions de spectateurs venaient des coins de l'Est, ont assisté au défilé de groupes de musiciens, cordes costumés de façon fantaisie et à des ébats de M. de la long de Broad Street, Philadelphie.

Les 12 grains de raisin font partie de la joyeuse célébration du Jour de l'An à la table du Sol, le Times Square, Madrid. Lorsque l'horloge a Minuit, on tient les 12 grains de raisin au-dessus de la bouche, on les mange, comme porte bonheur un pour chaque mois de l'année.

De toucher un cochon à la Saint-Sylvestre (31 décembre) porte bonheur selon les croyances. Dans les principaux restaurants de Buda-Pest, on lâche un cochon vivant à la rue, au milieu de la confusion, la gaieté, les diners se poursuivent pour l'attraper.

Après le diner, le soir du 31 décembre, en Lithuanie, des personnes, hommes et femmes, portant des vêtements enflammés entrent dans les maisons du village, où ils chantent et boivent, dansent et rient. Quand ils partent, l'hôte leur apporte un cadeau, un masque et les accompagne à la maison suivante. Avant la soirée de camaraderie ne terminée la procession aux flambeaux comprend presque tout le village.

En Angleterre un verre de bière et une tranche de brioche constituent la récompense du "pied" (premier arrivé) chez qu'un sitôt la naissance de la nouvelle année. Un "premier" apporte avec lui les symboles traditionnels de chaleur et de brioche, du charbon, du pain sel, et il est le bienvenu par qu'il laisse entrer la nouvelle année. Représentant aussi la nouvelle année, il s'en va par la porte derrière.

Les célébrations de la nouvelle année en Amérique, comme d'autres choses dans ce pays sont un mélange d'anciennes coutumes. Dans ce vaste pays on trouve notre force et la messe de la nation. C'est un aspect fondamental de la vie américaine qui intéresse particulièrement les parents et amis de l'étranger auxquels vont aller millions de lettres pendant la saison de fêtes.

**AVIS aux ANNONCEURS et LECTEURS**

La direction de "L'Avenir du Nord" tient à vous aviser que le journal ne paraîtra pas le 5 JANVIER 1956. Nous prenons nos vacances habituelles du temps des Fêtes afin de revenir à la tâche plus disposés que jamais à vous fournir de nombreuses nouvelles et des chroniques diverses.

**Confiez-nous vos prescriptions**

Nous irons chercher à domicile et livrerons votre prescription sans frais supplémentaires

AGENCE DES PRODUITS  
 Rexall, Elizabeth Arden, Coty, Yardley, Lancôme

Chocolats LAURA SECORD

Livraison par toute la ville et les environs

Sur semaine de 8.30 hres a.m. à 10.00 hres p.m.  
 Dimanche de 10.00 hres a.m. à 9.00 hres p.m.

**WILFRID PRUD'HOMME**  
 L. PHARM., prop.  
 (A côté du Poste de Police)

341, rue ST-GEORGES Tels 3571-35

**KINGSBEER**

SERVEZ LA Meilleure!

**KINGSBEER**

**Ferronnerie ST-LUCIEN**  
 33, rue St-Georges Tél. 3908  
 Bains - Eviers - Toilettes - Réservoirs à eau chaude  
 LES PLUS BAS PRIX A ST-JEROME

**Location de machineries Tél. 5389**

**ALBERT BRIERE**  
 CONTRACTEUR GENERAL

279, rue Ste-Paule St-Jérôme

- Pelles mécaniques • Bulldozers
- Travaux d'asphalte • Cours
- Entrées